Revue des Études Psychiques

PUBLICATION MENSUELLE

2e Série.-2e Année. Oct-Novembre 1902. N° X-XI.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PSYCHIQUES

Compte rendu d'expériences

d'extériorisation de la sensibilité

L'extériorisation de la sensibilité est un des phénomènes les plus intéressants, et, en même temps, les moins connus de tous ceux que les états profonds de l'hypnose nous permettent d'étudier. Les sujets chez lesquels on peut étudier ce phénomène, d'une manière méthodique et régulière, sont en effet très rares.

La Société d'Etudes Psychiques vient de reprendre ces expériences avec un sujet doué de facultés des plus remarquables et elle a pu obtenir dans cette étude des résultats qui jettent un jour nouveau sur ce phénomène.

Voyons d'abord comment se passent les expériences. Le sujet est placé dans un état hypnotique profond. Il est anesthésié par suggestion et sa sensibilité est extériorisée. On constate alors que si l'on pique, si l'on pince le sujet il est complètement insensible, reste absolument inerte et déclare ne rien sentir. Mais si l'on approche à environ trente centimètres de la surface cutanée du sujet une épingle ou une

aiguille, il fait un geste de douleur absolument caractéristique, à un mouvement de recul évident et, si on l'interroge, il déclare qu'il a senti une piqûre. Le même phénomène se renouvelle exactement, c'est-à-dire chaque fois que l'on approche un objet pointu à la même distance du sujet.

Le sujet discerne ainsi un certain nombre de sensations différentes. Si l'objet que l'on approche du sujet n'est pas pointu, la sensation est vague, mais plutôt douloureuse. Suivant la brusquerie ou la violence avec laquelle on agit, le sujet éprouve une sensation qui varie du simple contact à une douleur aiguë. Si c'est une lame, un couteau ou un poignard que l'on approche ainsi du sujet, il manifeste une douleur très violente et se sent coupé ou déchiré.

On voit que, suivant les règles que nous avons données récemment, il est nécessaire d'agir toujours avec beaucoup de prudence, car on pourrait, tout au moins, faire souffrir inutilement le sujet en conduisant les expériences d'une manière brutale et inconsidérée.

Si au lieu d'agir avec un objet quelconque, on pince avec les doigts la couche d'air qui se trouve à la distance que nous avons indiquée du sujet, celui-ci manifeste de même une sensation de douleur; mais au lieu de dire qu'il sent une piqûre, il dit: on me pince.

Ce fait est important à noter, car il prouve que le sujet perçoit différents genres de sensations.

Dans une autre expérience, une plaque de métal fut approchée du sujet. Cette plaque de fer s'était trouvée par hasard placée un certain temps près du foyer; de sorte qu'elle était légèrement chaude. Elle n'était pas brûlante, car on la tenait à la main très facilement en éprouvant seulement une légère chaleur. Elle ne pouvait donc pas émettre une chaleur rayonnante normalement appréciable à la distance de 25 ou 30 centimètres du sujet, surtout à travers ses vêtements. Il n'en arriva pas moins que, tandis que nous ne pensions pas du tout à cet effet, le sujet s'écria spontanément: « c'est chaud! »

Nous pouvons aussi, chez notre sujet, transporter la sensi-

bilité dans un objet: mais ici, comme dans les précédentes expériences, nous observons que l'on n'obtient pas le même résultat avec tous les corps.

Nous obtenons des résultats remarquables avec l'argent. Une pièce de cinq francs en argent est placée sur le poignet du sujet, et, après quelques passes faites le long du bras, la sensibilité du sujet se trouve concentrée dans la pièce d'argent. On peut la prendre dans la main, l'éloigner du sujet de plusieurs mètres, la placer derrière lui ou hors de la portée de sa vue; si l'on appuie la pointe d'une épingle sur la pièce de monnaie le sujet éprouve la même sensation que lorsqu'on pique à quelque distance de lui.

Très nombreuses sont les expériences que la Société d'Etudes Psychiques a pu faire avec ce sujet remarquable. Nous n'avons pas à les mentionner toutes ici, ce serait fastidieux pour ceux qui connaissent déjà le phénomène en lui-même. Toutefois nous devons insister sur les particularités nouvelles qui se sont présentées et sur les conclusions que l'on peut en tirer.

Rappelons d'abord que, dans nos expériences d'extériorisation de la sensibilité, en 1897, nous avons pu démontrer :

1° Qu'on peut éliminer, dans les expériences bien faites, l'objection de supercherie ou de connivence inconsciente de la part du sujet.

2° Que la suggestion directe peut être facilement évitée et qu'elle n'entre pour rien en cause dans ce phénomène.

3° Que la suggestion mentale elle-même, quoiqu'elle puisse paraître, dans certains cas, une explication plus plausible, ne donne pas non plus une explication suffisante du phénomène d'extériorisation de la sensibilité.

Les expériences faites cette année ont permis d'adopter les mêmes conclusions; nous n'avons donc pas à y revenir.

Voyons maintenant les particularités nouvelles que nous avons pu observer chez notre sujet.

Tout d'abord nous avons éliminé une nouvelle hypothèse qui aurait pu servir à expliquer tout au moins l'influence des pointes à une certaine distance du corps du sujet.

Un de nos confrères nous avait fait l'observation suivante : « Tout corps vivant peut être, dans certaines circonstances, une source plus ou moins active d'électricité. Quand on approche du sujet une pointe que l'on tient à la main, aiguille, épingle ou autre ; ou même, quand l'opérateur approche simplement les doigts, il peut se produire une effluve électrique qui provoque chez le sujet une sensation qu'il témoigne d'hyperesthésie hypnotique et expliquerait l'effet produit par ce courant, trop faible pour être perçu par tout autre personne. »

Nous acceptons toutes les hypothèses et nous désirons examiner et étudier sérieusement toutes celles qui nous sont présentées. Pour vérifier celle-ci nous avons pris une plaque métallique semi-circulaire que nous avons placée à côté du sujet et en communication avec le sol, sans communication directe entre le sujet et l'appareil métallique. Si l'hypothèse du courant électrique était vraie, l'électricité dégagée par la pointe ou par les doigts devait, grâce à la plaque métallique, aller se perdre dans le sol et le sujet ne devait rien sentir. Nous avons donc, après interposition de la plaque, approché du sujet, exactement de la même façon que précédemment, les pointes ou les doigts; le phénomène s'est produit à travers la plaque, le sujet a exprimé les mêmes sensations que dans les expériences faites sans aucune interposition. Nous éliminons donc encore l'hypothèse d'une sensation due à un courant électrique dégagé par l'opérateur.

Au cours de ces expériences, un phénomène nouveau et absolument inattendu s'est présenté à notre observation.

Le sujet, après son réveil, était toujours absolument ignorant et inconscient de tout ce qui s'était passé durant son sommeil, suivant la loi de l'état de la mémoire dans l'état hypnotique où il se trouvait. Il faut noter que le sujet, ayant absolument confiance en nous, ne savait pas quel genre d'expériences nous faisions pendant son sommeil; et que nous prenions soin, après son réveil, de ne pas parler devant lui des observations qui avaient été faites.

Or il arriva à plusieurs reprises que le sujet me dit, le lendemain des expériences, qu'il avait rêvé ou qu'il avait senti la nuit en s'éveillant, qu'on le piquait, qu'on le pinçait, qu'on lui tirait les cheveux, toutes choses se rapportant exactement aux expériences faites la veille. Un jour même il arriva que j'étais sorti quelques instants de la salle du laboratoire, pour permettre à quelques collègues de faire un certain nombre d'expériences sans aucune participation de ma part. Pendant ce temps, l'un d'eux, voulant essayer le contact à distance plus grande, mania une canne autour du sujet. Le lendemain, le sujet me raconta que, pendant la nuit, il avait senti comme des coups de bâton sur la tête.

Nous avons cherché l'explication de ce phénomène. Ce ne peut être le souvenir de ce qui a été fait pendant l'état d'hypnose qui reparaît pendant le sommeil du sujet. En effet, nous savons, par les lois de la mémoire dans les états hypnotiques, que pour que le sujet retrouve le souvenir de ce qui s'est passé pendant son état d'hypnose, il faudrait qu'il fut de nouveau plongé dans un état analogue. Or son sommeil de la nuit ne peut être un état analogue à celui pendant lequel nous faisons les expériences; car, après le réveil de son état hypnotique nous savons qu'il a perdu le souvenir de tout ce qui s'est passé; s'il avait eu un état semblable la nuit, il aurait aussi perdu au réveil le souvenir de ce qu'il a senti dans cet état; il ne pourrait donc pas nous le raconter.

Du reste, une autre observation, faite au cours des mêmes expériences, nous a mis sur la voie de ce que nous croyons être l'explication vraie de ce phénomène.

Lorsque l'on a provoqué, chez le sujet, une sensation de piqûre ou de pincement, par une action à distance, si on le laisse tranquille, on remarque souvent, quelques instants après le premier mouvement provoqué, que le sujet porte la main à l'endroit sensible, comme s'il y éprouvait encore la sensation pénible. Si l'on a multiplié les excitations de piqûres, pincements, etc., sur différents points du corps, et si on observe ensuite le sujet, sans lui avoir fait de suggestion néga-

tive, on le voit s'agiter, frotter les différents points du corps avec les mains, et, si les excitations ont été trop nombreuses et trop violentes, se tordre et se plaindre comme s'il souffrait encore et simultanément de tous les points excités.

Il ne faut pas commettre l'erreur de prendre ces phénomènes ni pour des auto-suggestions, ni pour des indices de simulation de la part du sujet. En effet, d'une part, les auto-suggestions, qui arrivent quelquefois lorsque le sujet n'est pas dans un sommeil profond ou au début de l'hypnose, ne se présentent pas dans les circonstances ni de la manière que nous venons d'indiquer : et d'autre part, les symptômes de l'état hypnotique profond persistent et peuvent être relevés à ce moment.

Nous en concluons que l'excitation produite à distance, chez le sujet dont la sensibilité a été extériorisée, laisse une trace douloureuse persistante. Nous ne savons pas du tout quelle est la nature de la sensation ainsi éprouvée par le sujet. Cette sensation peut être vraisemblablement plus vague que celles qui sont perçues directement à l'état de veille. Ce que nous savons, c'est que le sujet peut habituellement différencier certains genres de sensations, comme piqûres, pincements, chaleur, etc.

En second lieu, et c'est une des principales conclusions de ces dernières expériences, ces excitations laissent une trace persistante, douloureuse et définie comme la sensation elle-même. Nous pourront les comparer à un coup, qui laisse une contusion sensible, ou à une piqûre de moustique qui laisse une trace irritable; si plus tard le frottement d'un vêtement, le contact d'un objet vient exciter le point sensible, la douleur reparaît assez semblable à ce qu'elle était quand on l'a provoquée.

Remarquons encore que, dans ces actions que nous exerçons à distance sur le sujet, nous agissons sur un plan qui n'est pas nettement délimité. Les différents points, d'où nous pouvons exciter la sensibilité du sujet, forment, si je puis m'exprimer ainsi, un plan virtuel, situé dans l'espace. Il en

résulte que l'excitation que nous produisons est malgré nous et à notre insu, tantôt plus forte, tantôt plus faible, ce qui explique les différences dans l'intensité et la netteté des sensations perçues par le sujet.

Dr PAUL JOIRE.

Les expériences d'extériorisation de la sensibilité de la Société d'Etudes Psychiques ne sont pas complètement terminées. Le sujet dont il est question sera, à cause de ses facultés remarquables, amené à Paris et de nouvelles expériences seront faites devant le groupe de la Société d'Etudes Psychiques résidant à Paris.

On nous a demandé si des personnes étrangères à la Société pourraient assister à ces expériences. Nous savons que les séances de la Société sont rigoureusement limitées aux membres actifs et honoraires. On pourrait toutefois obtenir une séance supplémentaire pour les personnes que ces expériences intéressent particulièrement, en payant une cotisation pour les frais de séjour et de rémunération du sujet.

S'adresser pour cela à M. le Vice-Président de la Société d'Etudes Psychiques, 20, rue Lécluse, Paris (17e)

Le médium Politi à Paris

Le récit de M. R. De Albertis.
Nouvelles expériences de M. de Rochas, sur l'extériorisation de la sensibilité à grande distance.

Nous avons promis de revenir sur les séances que le médium romain, M. Auguste Politi, a tenu dernièrement à Paris. On avait annoncé que M. de Rochas en aurait parlé dans l'*Indépendance belge*. Maintenant, le colonel nous informe qu'il devait, en effet, donner à ce journal une série d'articles sur les sciences psychiques, mais que les occupations de son installation nouvelle à Grenoble et à l'Agnélas lui avaient empêché jusqu'ici de donner suite à son projet. « Du reste, ajoute-t-il, j'aurais fort peu parlé de Politi, qui ne nous a donné qu'une répétition affaiblie des phénomènes d'Eusapia ». Le colonel se propose d'en reparler, toutefois, au point de vue des transmissions des contractures à très longues distances — expériences que le colonel a reprises à l'Agnélas avec un de ses anciens sujets (Mlle Lux, de l'*Extériorisation de la sensibilité*), qu'il a fait venir de Paris.

Le seul récit *complet* des séances données par Politi à Paris est, pour le moment, celui qui a été publié dans le *Messagero* de Rome, par M. Richard De Albertis.

M. De Albertis est un brillant publiciste italien qui a habité longtemps Paris, et qui revient chaque année passer trois mois à Joinville-le-Pont (Seine), ayant épousé une Française. Il a beaucoup voyagé en Extrême-Orient, où il avait tout d'abord été envoyé par son gouvernement étudier les places chinoises; il y fonda ensuite une entreprise industrielle et commerciale qui lui procura des richesses. C'est

dire qu'il ne s'agit pas d'un vulgaire *Barnum*, mais d'un homme absolument désintéressé dans les recherches médiumniques; enfin, d'un homme à l'esprit ouvert, ainsi qu'il paraît, d'ailleurs, par le rapport des séances qu'il a publié et que nous allons résumer pour nos lecteurs.

Ces détails ne sont pas dépourvus d'importance. En effet, ainsi qu'on le verra plus loin, M. De Albertis s'est trouvé, à Paris, dans une position assez embarrassante — disons même assez fausse — vis-à-vis des autres expérimentateurs du groupe. Il ne lui fallait pas beaucoup d'esprit pour le comprendre; il lui en a fallu, peut-être, pour reconnaître que cela tenait uniquement à la force des circonstances, et pour ne pas s'en fâcher. Il avait traité avec Politi, au nom de M. de Rochas et de son groupe, pour le faire venir en France. Il n'avait pas précisément *accompagné* le médium romain à Paris, comme nous l'avons dit dans la note qui se trouve à la page 283 de la livraison de Septembre, et qui — soit dit en passant — ne doit pas être mise sur le compte de Mme Ellen Letort, auteur de l'article dont la dite note est précédée. Mais enfin, il s'est trouvé à Paris en même temps que Politi ; il a assisté, presque malgré lui, à la plupart des séances; les phénomènes se produisaient surtout autour de lui. M. De Albertis a éprouvé le besoin d'expliquer cette affaire, spécialement à l'intention des gens qui n'ont pas beaucoup d'expérience à ce sujet; il l'a fait avec une chaleur qui ne paraît pas jouée, avec une franchise que l'on sent être sincère.

Les transmissions des contractures. Comment on peut reconnaître un vrai médium.

D'ailleurs, parmi les phénomènes observés chez Politi, à Paris, il en est un certain nombre pour lesquels le moindre soupçon ne paraît pas justifié. Cela s'est produit surtout au sujet des expériences auxquelles M. de Rochas a fait allusion dans la lettre dont il est parlé plus haut et qui se rapportent à ce qu'il appelle la « transmission des contractures ».

« Les personnes qui désirent s'occuper de ces recherches, » écrit M. De Albertis, « et qui n'ont pas de temps à perdre autour d'un guéridon, apprendront sans doute avec satisfaction la possibilité de reconnaître assez facilement les vrais des faux médiums, sans avoir recours à la camisole de force, aux cages et aux ligottements. Le colonel de Rochas, déjà bien connu par ses travaux sur l'extériorisation de la sensibilité, a pensé qu'un médium doit être doué de certaines facultés physiologiques, différentes de celles des autres hommes; que son organisme doit sans doute offrir quelque anomalie cachée ou manifeste, de façon à révéler l'étrange puissance qu'il s'attribue. Un homme qui soulève en l'air une table rien qu'en posant une main dessus; qui transporte des objets d'un endroit à un autre, sans y toucher; qui produit l'apparition passagère de fantômes, ne peut pas précisément être pareil à tous les autres mortels. »

M. De Albertis rappelle que les savants eux-mêmes ont, jusqu'à présent, négligé ces observations. Les médiums ont presque toujours refusé de s'y soumettre, ou s'y sont soumis de mauvaise grâce. « Les spirites purs, qui sont encore plus intransigeants que les anti-spirites et souvent aussi plus sots, au lieu d'insister afin que les sujets subissent les examens dont il s'agit et qui auraient donné les premières garanties que l'on a le droit d'exiger avant d'accepter des phénomènes aussi absurdes vis-à-vis de la Science, sont accourus au secours des médiums récalcitrants. A leur avis, les expériences magnétiques et hypnotiques déplaisent aux esprits, et nuisent à la médiumnité. Même à Paris, dans le premier groupe d'expérimentateurs, entièrement composé d'hommes sortis de l'Ecole Polytechnique ou de l'Université, il se trouva quelqu'un qui tâcha de s'opposer aux observations préventives de M. de Rochas... Pour ma part, aidé par Politi, qui voulait absolument être étudié sous tous les rapports et qui se soucie de sa médiumnité bien moins qu'on ne le suppose, j'ai insisté afin que le colonel fût libre d'effectuer toutes les recherches qu'il jugeait à propos. »

Les premières expériences de ce genre, dont nous parle M. De Albertis, sont déjà connues, surtout par l'*Extériorisation de la sensibilité*, de M. de Rochas. Ce dernier prit un mouchoir et le serra fortement dans sa main, après quoi il le tendit au médium, en lui disant : « Serrez-le à votre tour et rendez-le moi. » Politi obéit, mais lorsqu'il voulut ouvrir la main pour rendre le mouchoir, sa main se contracta, les doigts se crispèrent et le poignet fut agité d'un tremblement convulsif. En attendant, les traits de sa figure exprimaient une sensation de douleur assez forte. M. de Rochas saisit la main de Politi entre les siennes, la frotta, souffla dessus et, un instant après, la contracture avait cessé. Naturellement, M. de Rochas n'avait pas fait connaître au sujet l'expérience qu'il allait tenter.

« Alors le colonel banda les yeux à Politi et passa plusieurs fois sa main à une distance de 2 centimètres à peu près, sur le côté intérieur du poignet, où bat l'artère. Enfin, il pinça fortement dans l'air, toujours à 2 centimètres de distance. Politi émit un cri de douleur et fit un bond en arrière. Il avait ressenti le pincement, comme si on le lui avait fait directement sur la peau.

« M. de Rochas se fit apporter un verre d'eau et le mit entre les mains de Politi, qui le garda pendant quelques minutes. Alors, le colonel sortit de la chambre, en emportant le verre. Un instant après, le médium, qui était près de moi, fit un bond et alla se cogner contre un meuble. Il se serrait le buste des deux bras en criant :

« — Non, non, assez !

« Qu'était-il arrivé ? Politi en tenant le verre entre ses mains, avait transmis à l'eau une petite partie de son fluide, de sa sensibilité. Dans la pièce voisine, le colonel avait plongé un bout de bois dans l'eau ; cela avait suffi pour que le médium ressentit des douleurs atroces. »

M. De Albertis fait observer que le rapport entre ces phénomènes et ceux médianimiques est évident. Si un être humain peut ainsi extérioriser un fluide, qui est en lui, il paraîtra assez

naturel que le même sujet, toujours en extériorisant un fluide, parvienne consciemment, ou inconsciemment, à déplacer des objets à distance et à produire d'autres phénomènes médianimiques de caractère physique.

D'autres expériences du même genre ont été faites par M. de Rochas quelques jours plus tard, à Joinville-le-Pont. Le colonel invita le médium à plonger une canne dans un petit bassin, qui se trouve dans le jardin de la villa. Quand M. de Rochas plongea à son tour une canne dans la même eau, le bras de Politi se contracta violemment.

L'expérience, exécutée de cette façon, donne lieu de supposer qu'il peut s'agir de suggestion, voire même de fraude. Aussi l'on fit tourner à Politi le dos au bassin, de manière à ce qu'il ne pût apercevoir quand M. de Rochas plongeait la canne; après avoir laissé passer quelques minutes, l'expérience donna les mêmes résultats satisfaisants.

Pour ce qui a trait aux expériences précédentes, l'on pourra toujours supposer que le médium hyperesthésié pouvait percevoir par l'ouïe ou par le tact étrangement hyperesthésiés ce que l'on avait soin de cacher à ses yeux. Il n'en est pas de même pour les expériences suivantes, qui n'ont pas uniquement le don d'être absolument étonnantes, mais tout aussi bien celui d'être nouvelles dans leur genre.

Sur la Marne et sur les rails du tramway.

Voici le récit de M. De Albertis à ce sujet :

« Un matin, de Rochas, Politi et moi nous nous rendîmes sur le rivage de la Marne qui baigne la commune de Joinville-le Pont, en la coupant en deux parties. Cette rivière a une largeur de 150 mètres environ, une profondeur qui varie de 5 à 10 mètres; son cours est assez lent.

« De Rochas monta dans un bateau et se fit conduire au milieu de la rivière ; Politi et moi nous prîmes une autre embarcation et nous suivîmes le cours de l'eau, en nous éloignant du colonel jusqu'à 400 mètres.

« Il avait été convenu entre le colonel et moi que, lorsqu'il m'aurait fait un signal en élevant sa canne en l'air, je dirais au médium de plonger sa propre canne dans l'eau. Politi devait tourner le dos à de Rochas pour ne pas voir quand ce dernier aurait touché l'eau à son tour.

« Il en fut fait ainsi. Le colonel donna le signal ; je transmis l'ordre à Politi, qui plongea le bâton et attendit. Quelque temps après, le bras du médium fut violemment secoué, sa main se contracta ; l'homme résista autant que possible, mais l'on voyait que la canne était comme attirée vers le fond de la rivière. J'élevais ma canne à mon tour, pour avertir de Rochas que le phénomène se produisait en ce moment. Il me déclara plus tard que mon signal correspondait à l'immersion de sa canne, avec 3 ou 4 secondes de retard — le laps de temps qui était peut-être nécessaire au parcours de la force magnétique.

« L'on renouvela à plusieurs reprises cette expérience, qui donna toujours les mêmes résultats. Notre bateau était placé à peu près dans la même ligne que celle du colonel.

« Lorsque nous voulûmes essayer d'agir latéralement, le colonel aborda sur le rivage. Politi et moi, nous restâmes en bateau, et nous nous dirigeâmes en ligne droite, vers l'autre côté de la rivière ; les effets magnétiques ne dépassèrent pas 50 mètres. Cela prouve que la décharge magnétique se propage sur une masse d'eau courante qui ne dépasse pas 50 mètres de surface latérale et se prolonge au moins sur 400 mètres de longueur (1). Des expériences que nous fîmes quelque temps après, le long des rails du tramway, laissent supposer que cette force peut être transmise à des distances bien plus fortes sur terre.

---

(1) En tout cas, cette conséquence ne devrait pas se généraliser ainsi. Un sujet plus ou moins sensitif que Politi, pourra peut-être donner des résultats plus ou moins étendus que ceux que l'on a obtenus avec lui.

N. de la R.

« Les expériences sur les rails ont été exécutées de la manière suivante :

« Le colonel se plaça sur le pont de Joinville qui traverse la Marne, près du tramway de Champigny. Voici ce qui avait été convenu entre lui et moi, à l'insu de Politi :

« Il était 9 heures 40 du soir. Politi et moi nous devions nous éloigner du colonel, en suivant les rails dans la direction de Champigny. Chaque 20 ou 30 mètres, je devais ordonner au médium de toucher le rail avec sa canne. L'un de ces contacts devait avoir lieu à 9 heures 55 précises.

« Nous nous mîmes donc en chemin, après avoir réglé ma montre sur celle de M. de Rochas. Ainsi que je l'ai dit, Politi ignorait ce qui avait été arrangé entre nous; par conséquent, lorsque nous fûmes parvenus à une centaine de mètres du colonel et que le médium toucha le rail, il resta surpris de ne point recevoir de décharge.

« — Sans doute sommes-nous trop loin — me dit-il.

« — Qu'à cela ne tienne — répondis-je ; — nous avons la consigne de marcher et de ne point songer à autre chose.

« A mesure que nous nous éloignions et que je répétais à Politi l'ordre de toucher le rail, il obéissait, mais avec nonchalance; il considérait évidemment l'expérience comme ratée.

« Enfin, voilà 9 heures 54. Nous sommes à 1.100 mètres du colonel. Je laisse encore passer 55 secondes, après quoi j'ordonne à Politi de toucher le rail. Il obéit, le sourire aux lèvres, mais à peine a-t-il eu le temps d'approcher sa canne du fer, qu'il jette un cri de douleur et un juron en pur patois romain. Je vois sa main se contracter, les tendons du poignet vibrer brusquement. En faisant un effort, le médium arrache sa canne des rails, la jette loin de lui et se frotte la main. L'expérience avait réussi d'une façon indéniable.

« Il fallait pourtant la répéter, ainsi qu'il avait été convenu avec M. de Rochas. Nous nous éloignons encore, en attendant l'autre décharge, qui doit avoir lieu à 6 heures précises.

« Nous marchons ainsi 200 mètres encore. A deux reprises

Politi, devenu plus craintif, puisqu'il ressent encore de la douleur à la main, touche le rail, sans aucun résultat. A 6 heures et quelques secondes la deuxième décharge a lieu enfin.

« Ces expériences, que nous avons renouvelées le jour suivant à une distance moins grande, mais en variant davantage la forme des phénomènes, peuvent être répétées à volonté, par qui que ce soit. »

A propos de ces phénomènes, M. De Albertis écrit :

« Certains d'entre eux peuvent être attribués à la suggestion : impossible de repousser *a priori* cette hypothèse. Dans ce cas, ils servent tout au moins à prouver que Politi est un sujet sur lequel on peut entreprendre des expériences de suggestion et en obtenir des effets physiques, visibles, bien plus convaincants que ceux de la transmission de la pensée à distance, toujours difficiles à contrôler et qui, en tout cas, se produisent à l'improviste et ne peuvent pas être répétés à volonté. »

Quoique cette période ne soit pas trop claire, il paraît probable qu'en parlant de suggestion, M. De Albertis fait allusion à la « suggestion mentale », c'est-à-dire à la télépathie. Dans la plupart des expériences en question, il n'est même pas nécessaire de supposer une suggestion mentale à grande distance, c'est-à-dire provenant du colonel de Rochas; il suffit de supposer que l'agent inconscient était M. De Albertis lui-même, qui se trouvait à côté du percipient. (Dans l'expérience sur la Marne, cette hypothèse n'est peut-être pas admissible.).

Nul doute que M. de Rochas n'ait parfaitement compris la chose, comme il l'a bien démontré dans son *Extériorisation de la sensibilité* (page 31 et *passim*). Il ne manquera pas de trouver le moyen de tourner cette difficulté dans les nouvelles expériences qu'il a entreprises avec Mlle Lux et dans celles qu'il a encore l'intention de faire avec Politi lui-même, en se rendant tout exprès à Rome, l'été prochain.

Une dernière conséquence que M. De Albertis tire de ces expériences est la suivante :

« Une fois prouvé que Politi, à l'état de veille, subit les suggestions d'une façon si puissante et si formelle, ceux qui l'accusent de fraude nous permettront bien de discuter avant tout sa responsabilité, à l'état de trance, quand même ses trucs — si trucs il y a — seraient bien constatés — ce que l'on ne peut pas encore absolument affirmer.

(La suite au prochain numéro).

ERRATUM

Dans mon compte-rendu d'une séance médianimique avec Mme Palladino, publié dans le dernier numéro de cette Revue, l'on peut lire à la page 262, 11me ligne : « Le professeur Morselli lui délivra alors les pouls avec beaucoup de peine, étant donné le nombre et la complication des nœuds, etc. » Un peu plus loin, et précisément à la page 26, dernière ligne, on lit : « Mais son étonnement fut grand lorsque nous dûmes constater que le médium avait été de nouveau lié aux *pieds.* » Ce dernier mot a été imprimé par erreur au lieu de *pouls* (1). Il s'agit évidemment d'une « coquille » produite par la similitude graphique des deux mots ; mais l'importance du fait s'en trouve bien amoindrie, puisqu'il s'agit de faire ressortir l'impossibilité que le médium se soit lié sans l'aide de personne.

Gênes. Dr J. VENZANO.

(1) Poignet.

Encore au sujet des recherches

de MM. Vaschide et Piéron sur la télépathie.

Paris, le 20 octobre 1902.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire dans votre *Revue des Etudes Psychiques* l'article intitulé « Les recherches expérimentales de M. Vaschide sur la télépathie » Vous y citez la communication que j'ai faite au nom de M. Vaschide et au mien à la Société de Psychologie et que nous avions appelée une contribution expérimentale à l'étude des phénomènes télépathiques. Notre idée était celle-ci : « S'il y a une influence très remarquable dans des cas anormaux d'un esprit sur l'autre, cette influence, quoique moins forte ne doit-elle pas se trouver dans le domaine normal ? » Mes expériences à ce sujet, concernant donc bien la *télépathie* comme problème, ne nous ont amenés à aucune conclusion positive. Vous raillez agréablement notre méthode de tableaux et de chiffres (qui seront publiés au complet dans les *Proceedings* de Londres), et vous déclarez que nous en concluons que la télépathie est une « blague ».

Vous déformez là nettement notre pensée. Notre conclusion, d'ailleurs négative, nous l'avons renfermée dans la limite de notre expérience.

Mais, ce qui nous a permis de sortir un peu dans ce domaine, avec réserve et prudence, d'ailleurs, c'est l'analogie de certaines coïncidences remarquables constatées sur nous (que vous avez pu voir indiquées) avec des cas de télépathie connus. Une analyse de notre état mental nous a permis de constater l'influence énorme de certains parallélismes mentaux comportant une véritable harmonie préétablie sur des coïn-

cidences attribuées à une action directe de phénomènes télépathiques.

Il doit paraître sous peu dans les *Annales des Sciences Psychiques*, un cas de télépathie qui, strictement analysé, me semble susceptible d'une autre interprétation. J'ai pu observer ce cas de très près.

La plupart du temps le défaut des cas accumulés dans des enquêtes faites sans esprit critique, en dépit de toute règle scientifique, et que vous réprouvez, certes, autant que nous, c'est l'absence de circonstances.

On témoigne beaucoup du fait, on ne le détaille pas assez. C'est ainsi que la question du parallélisme mental, des chances de coïncidences, etc., restent en suspens. Mieux vaut un cas bien observé, c'est la vieille règle scientifique, que mille racontars.

Enfin, d'un point de vue de méthode scientifique, nous considérons que la télépathie est une hypothèse qui ne doit être admise que dans la mesure où elle rend compte clairement, et seule, de cas bien observés pour lesquels aucune autre hypothèse plus simple ne conviendrait. L'hypothèse du parallélisme nous paraît convenir à la plupart des cas. Nous sommes vis-à-vis de la télépathie dans la réserve, dans une expectative critique et prudente. Mais la télépathie est fort possible. C'est un phénomène naturel qui ne nous paraît susceptible d'aucune objection à priori, et nous n'hésiterions aucunement à l'admettre dans la mesure où elle nous paraîtrait une hypothèse nécessaire.

Mais en tant qu'hypothèse plus obscure et plus complexe, encore une fois, nous ne pouvons y faire appel que si une autre plus claire et plus simple ne suffit pas. C'est là preuve de cette nécessité qui ne nous paraît point faite, et qui ne nous est pas apparue avec évidence surtout dans le domaine de notre expérience ; elle ne m'apparaît pas même dans le cas, pourtant frappant, que je mentionnais tout à l'heure.

Tout cela est fort sérieux et bien loin de la « blague » que vous nous attribuiez.

Nous n'avons pas du tout de préjugés, comme vous nous en prêtez ainsi qu'à tous ceux que vous appelez les « savants officiels ». Je crois que nous sommes au moins aussi libres d'esprit que vous-même, et que notre devise, je l'espère, ne vous déplairait pas : c'est la *stricte vérité,* pas moins, mais pas plus non plus.

Je crois qu'il y avait là une petite rectification à faire, et une attitude à préciser. D'ailleurs, sensibles à votre courtoisie, nous accepterons toujours de discuter sur le terrain d'une franche critique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

HENRI PIÉRON,
Préparateur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Nous avons demandé à M. Piéron l'autorisation de publier cette lettre afin que les lecteurs puissent connaître le pour et le contre de cette question et par là s'en faire une idée exacte.

De notre côté, nous ajouterons quelques mots seulement. M. Pieron a dit :

« Nous n'avons pas du tout de préjugés, comme vous nous en prêtez, ainsi qu'à tous ceux que vous appelez les « savants officiels. »

Or, voilà ce que nous avions écrit :

« Malheureusement, avec les meilleures intentions, nous ne parvenons pas à nous dépouiller complètement de nos idées préconçues — idées qui nous viennent de notre éducation scientifique et du milieu où nous vivons. C'est ce qui est arrivé aussi à M. Vaschide, etc. » (page 268).

Nous n'avons donc pas uniquement attribué des préjugés aux « savants officiels » mais à tous, nous y compris. M. Piéron serait-il le seul à n'en pas avoir ? Sans doute, ce mot de *préjugés* lui est échappé dans le *currente calamo* d'une lettre qui n'était pas, tout d'abord, destinée à la publicité ; le distingué psychologue a plutôt voulu dire qu'il n'avait pas de *parti*

pris — ce que nous croyons sans peine, s'il est question de parti pris *conscient*.

Passons à un autre point.

C'est vrai : MM. Vaschide et Piéron n'avaient pas dit que « la télépathie est une blague ». C'est là une expression par laquelle nous avons voulu résumer l'ensemble des réflexions que les deux expérimentateurs tiraient de leurs recherches. Nous aurions mieux fait de reproduire textuellement les termes dont ils s'étaient servis et qui sont réellement moins tranchants. Mais on admettra qu'il est toujours un peu irritant d'entendre relater des expériences inconcluantes comme les seules qui aient un caractère sérieux — et cela après avoir vu repousser *avec dédain* « ces méthodes vagues qui érigent des racontars de portières en témoignages et en expériences scientifiques » — des mots qui paraissent s'adresser à l'œuvre de la Société des recherches psychiques de Londres, présidée par ces éminents psychologues qui s'appellent Sidgwick, William James, Myers, Lodge, etc. L'allusion aux recherches commencées avec la publication des *Phantasms of the living* et continuées dans le *Journal of the Society for psychical research* ressort de plusieurs passages de l'article de M. Vaschide dans le *Monist* et de la communication de M. Piéron à la Société de Psychologie de Paris. Pour ce qui a trait à cette dernière communication, il suffira de rapprocher les quelques mots dont elle se termine (et que nous avons relatés plus haut) de cet autre passage :

L'étude des phénomènes télépathiques a été faite jusqu'ici surtout au moyen d'une méthode qui laisse beaucoup à désirer au point de vue scientifique. Elle consiste à recueillir, soit dans des écrits d'auteurs plus ou moins éloignés, soit dans les conversations de personnes contemporaines, des faits plus ou moins notables d'une communication télépathique importante....

Une pareille méthode a de très graves défauts.

Il est bien difficile, en effet, de se fier à des racontars qui, sur tout autre phénomène, passeraient inaperçus....

Il est vrai qu'on cherche aujourd'hui, par des certificats de per-

sonnes qui ont pu, de près ou de loin, avoir connaissance du fait, à lui attribuer une certitude plus grande.

Mais on se fie à la bonne foi des gens, ce qui, moralement, est très louable, mais, scientifiquement, est blâmable, et, en admettant même la parfaite bonne foi des témoins, on ne peut contrôler, ce qui est plus grave, leur degré de suggestibilité, par exemple, et la facilité qu'ils peuvent avoir à s'illusionner parfois eux-mêmes. Il y a eu des exemples d'hallucinations collectives. Devrait-on, pour cela, les prendre pour des faits réels?...

Les savants sont très chatouilleux au sujet des critiques qu'on leur adresse, — et cela se conçoit: l'on voit pourtant que, de leur côté, ils ne se gênent point, par exemple, pour traiter de « racontars de portières » des témoignages recueillis par la même méthode sur laquelle se fondent l'histoire, la jurisprudence, etc. Car enfin, la plupart du temps, l'on envoie à la guillotine sur des témoignages de portières, des témoignages bien autrement faibles que ceux que l'on cite à l'appui de certains cas de télépathie. D'ailleurs, où nous mènerait ce système de repousser *a priori* les témoignages auxquels s'attaque M. Piéron? Evidemment, à nous faire repousser aussi le sien. Pourquoi devrons-nous accepter son rapport sur les expériences exécutées avec M. Vaschide, et repousser en bloc, par exemple, les témoignages d'autres personnes sérieuses et respectables, lesquelles affirment qu'un rêve prémoniteur leur avait été raconté par le dormeur *avant* l'événement auquel il se rapportait, ou les déclarations des témoins d'une hallucination télépathique collective?...

L'essentiel est donc d'avoir assez d'esprit pour ne pas se fâcher du ton un peu vif que prennent parfois les polémiques. Nous sommes tous un peu coupables, sur ce point-là. M. Piéron nous dit: « Sensibles à votre courtoisie, nous acceptons toujours de discuter sur le terrain d'une franche critique. » C'est parfait. Nous détachons d'une lettre que M. N. Vaschide nous a envoyée de son côté, les paroles suivantes, auxquelles nous sommes très sensibles, mais qui sont aussi

tout à fait à l'honneur du caractère de la personne qui les a écrites :

Je vous ai lu avec grand intérêt et il n'y a vraiment pas de quoi m'offusquer ; chacun a sa manière de riposter et je ne me plains pas de la vôtre. J'ai saisi votre loyauté et la vivacité de votre ton m'est bien sympathique, car vous savez au moins défendre quelque chose dans la vie et c'est tout dire. Je continuerai mes recherches et je me ferai toujours un vif plaisir de vous envoyer nos travaux ; vos critiques me plaisent et elles seront toujours intéressantes....

Maintenant, une question encore, dont l'occasion nous est fournie par quelques mots contenus dans la lettre de M. Piéron, mais qui ne s'adresse pas à lui.

Pour prouver son impartialité, mon honorable correspondant remarque qu'il a envoyé à un journal « un cas de télépathie, strictement analysé et qui lui semble susceptible d'une autre interprétation »

Pourquoi — demandons-nous — lorsqu'il s'agit d'une communication peu favorable à l'hypothèse télépathique, est-il tout naturel de la faire publier dans le *Bulletin de l'Institut Général Psychologique*, et quand il s'agit d'un fait favorable à la même hypothèse, croit-on devoir s'adresser ailleurs? Est-ce que, par hasard, des savants pareils à ceux qui dirigent le *Bulletin* — tels que M. Pierre Janet et autres, — seraient susceptibles d'avoir des préjugés ?...

Un point d'interrogation — et c'est tout.

VESME.

CURIEUSES EXPÉRIENCES

de transmission de la pensée.

Un cas de transmission inconsciente.

Miss B. H. Grieve, étudiante à l'Ecole de Médecine pour femmes aux Leasowes, Halesowen (Angleterre), avait publié dans le *Journal of the Society for Psychical Research*, de Novembre 1901, un cas de vision collective dans le cristal, probablement d'origine télépathique, dont elle avait été l'un des percipients. Elle avait tâché depuis lors de continuer les expériences, mais elle n'avait pu s'y appliquer que pendant une période de temps assez courte. Toutefois, la Direction du *Journal of the S. for. P. R.* (Juillet 1902) publie un compte rendu sommaire de ces expériences, tel qu'il lui est envoyé par Miss Grieve elle-même.

Voici ce récit :

Le 15 Novembre 1901, Miss Hitchfield, maîtresse dans l'École que je fréquentais, me dit qu'elle m'enverrait un message mental entre 10 h. et 10 h. 10 du soir. Le moment venu, je m'enfermai dans mon bureau, pendant que Miss Hitchfield se tenait en son lit et pensait. Je tâchais, autant que possible, de tenir mon intelligence dans un état neutre et inactif, en marquant uniquement les pensées, au fur et à mesure qu'elles me traversaient le cerveau. Pourtant, après 5 minutes environ, il me sembla qu'une douce lumière bleue remplissait ma chambre, en prenant peu à peu une blancheur d'argent ; je vis devant moi une dame que Miss Hitchfield et moi connaissions toutes deux et qui me dit : « Dieu *est* esprit, non pas *un* esprit », en ajoutant que les personnes qui se noyent

ont achevé le laps de temps pendant lequel elles devaient vivre ; leur existence n'a donc pas été tronquée. En réalité, Miss Hitchfield avait songé à un beau clair de lune, à un lac, entouré d'ombres profondes. En somme, l'expérience n'avait pas trop bien réussi.

Le soir du jour suivant, nous renouvelâmes la tentative. Nous étions toutes les deux couchées, chacune dans notre lit, aux deux extrémités de la maison. J'ai songé alors à mon père qui chassait avec des chiens dans les bois. Miss Hitchfield déclara que telle avait été réellement sa pensée.

Le 28 Novembre, Miss Coad et moi nous nous rendîmes dans le bureau de Miss Hitchfield, vers 6 heures de l'après-midi. Alors, Miss Hitchfield songea pendant une dizaine de minutes. Après 7 minutes environ, je vis un pont sur un canal, comme il en est à Venise, quoique ce ne fût pas une localité de Venise connue par moi. Sur une élévation à droite j'apercevais un gros château. Miss Coad ne vit rien. Miss Hitchfield avait pensé de se trouver sur un pont, à Stockholm, et de regarder vers le château, à droite ; derrière elle, un beau coucher de soleil.

Ensuite, j'ai moi-même songé à m'amuser au *tobogga* chez moi, dans une occasion où un accident arriva à ma sœur. Miss Hitchfield décrivit exactement la scène : tout d'abord la maison ; ensuite la pente couverte d'herbe ; puis la route des voitures avec une palissade d'un côté, au bord d'un ravin ; — mais elle ne vit pas les traîneaux.

Enfin, ce fut le tour de Miss Coad de songer : en moins d'une minute je fus à même de donner une description correcte de la scène qu'elle avait imaginée ; une roche escarpée, avec un sentier étroit qui y conduisait et qui la dépassait. En bas la mer agitée et Miss Coad qui s'y baignait, en compagnie d'un chien noir. — Tel avait été exactement sa pensée, quoique Miss Coad eût ajouté qu'elle avait cherché à ne pas s'arrêter à l'idée du chien. Miss Hitchfield ne perçut pas la scène.

Passons au cas du 1er Décembre. Le 26 Novembre, nous avions subi un examen d'anatomie. Miss Hitchfield n'avait

corrigé les thèmes rédigés par les élèves et n'en avait connu les résultats que le 1er Décembre. On ne devait communiquer les résultats aux étudiantes qu'à midi du jour suivant. Dans le courant de la nuit du 1er au 2 Décembre pendant que je me trouvais au lit, sans songer à rien de spécial, il me sembla tout à coup voir une feuille de papier sur laquelle était écrite, de la main même de Miss Hitchfield, la liste des noms, des notes et des places. Je ne me levai pas aussitôt pour en prendre note, mais je le fis à 6 heures du matin, après quoi je pris la précaution de faire signer ce papier par Miss Coad. Il y avait d'abord trois noms avec le maximum des points : 50 ; vous pouvez vous imaginer quelle a été l'anxiété des trois étudiantes en question, quand je leur eus dit la chose et qu'elles se sont trouvées devoir attendre jusqu'à midi pour en avoir la confirmation. — Tout cela était parfaitement exact, dans tous les détails. Miss Hitchfield dit qu'elle ne se souvient pas d'avoir pensé aux résultats de l'examen au moment où j'ai vu la liste, quoiqu'elle y eût bien songé auparavant, d'autant plus qu'elle avait prévu des résultats bien différents.

B.-H. Grieve.

La Direction du *Journal of the S. for P. R.* demanda à Miss Grieve de lui communiquer l'original de ses notes et une copie exacte de la liste des résultats de l'examen; nous demandions, en même temps, une attestation de la part de Miss Hitchfield. Miss Grieve envoya en effet à la Direction un carnet de notes prises au crayon, signées par Miss Hitchfield, avec une lettre de cette dernière qui déclarait avoir l'intention de signer le document et de permettre que son nom fût publié en attestation des expériences. Voici les notes :

1. Lumière bleue. Mrs W. en train d'expliquer que Dieu *est* esprit et non pas *un* esprit. J'ai aussi pensé que ceux qui se noyent ont achevé le temps pendant lequel ils devaient vivre et sont prêts pour une autre existence; leur vie n'a donc pas

été tronquée irrégulièrement, comme on le suppose vulgairement. — Le 15 nov. 1901.

Miss Hitchfield avait songé à un lac éclairé par la lune, avec des ombres noires, des lumières blanches et un petit bâteau sur les eaux. (Et le Créateur de toutes choses. — E. Hitchfield).

2. J'ai pensé (le 16 nov.) à Charlie qui chassait avec des chiens dans les bois. — C'était bien cela.

3. Le 28 nov. Dans la chambre de Miss H.; Miss Coad et moi.

a) D'abord, Miss H. songea pendant 10 minutes. Après 7 minutes à peu près, pendant lesquelles je ne voyais rien — j'aperçus un pont sur un canal, comme à Venise, mais un endroit de Venise qui m'était inconnu, et un château sur une élévation du terrain, à droite.— Miss H. avait pensé se trouver sur un pont, au-dessus d'un canal de Stockholm, en train de regarder le coucher du soleil et le château qui était à droite.

b) Je songeai au divertissement du *tobogga*, chez moi, dans notre pré, lorsque Kitty tomba dans un buisson d'ifs et se blessa à une tempe. — Miss H. vit une grande maison, très blanche, avec une pente, une route au fond et une palissade, avec un ravin au-delà. Tout cela était exact, mais elle ne nous vit pas en train de nous amuser au *tobogga*.

c) Miss Coad pensa, et Miss Hitchfield vit un cimetière de village, avec Miss Coad qui descendait un sentier étroit en compagnie d'un chien. Moi, je vis un rocher élevé, avec un sentier étroit qui menait en bas, à la mer, où Miss Coad se baigna avec son chien noir. — Elle avait songé à un sentier détourné, comme il est dit plus haut, et avait réellement pensé aussi à prendre un bain dans la mer avec son chien, mais ensuite elle avait tâché de détourner sa pensée de cela et en effet elle l'avait concentrée sur la scène.

5. 1er décembre. Étant couchée, je vis distinctement la liste de l'Examen des Veines et des Lymphes, selon les résultats que Miss Hitchfield avait achevé de relever ce jour-là même, mais

qu'elle ne rédigea et ne nous fit connaître que le 2 décembre. J'y aperçus, non seulement les noms, mais les notes de chaque étudiante, ainsi :

C., W., H., 50; H., 48; G., 46; A. H. A.

Le calepin contenait les noms en entier, mais le *Journal* ne publia que les lettres initiales. — Suit une note de la main de Miss Hitchfield, qui dit :

Très exact.

Signé : HITCHFIELD
Maîtresse assistante, A. P. T. Collège, Halesowen.
21. 12. 01.

La Direction du *Journal of the Society P. R.* posa encore quelques questions aux demoiselles dont il s'agit pour connaître exactement quand Miss Grieve avait écrit la liste de l'examen, telle qu'elle l'avait vue en vision, et si ladite liste n'avait pas été montrée à Miss Hitchfield avant qu'elle eût rédigé la sienne. Miss Grieve répondit :

Le 26 janvier 1902.

J'attendis pour écrire la liste de l'examen le matin de bonne heure, parce que mon carnet ne se trouvait point dans ma chambre à coucher et je n'avais pas trop envie de monter l'escalier pour aller le chercher. Toutefois, je l'ai bien écrite avant déjeuner, tandis que les résultats n'ont été connus, ou bien rédigés, qu'à midi de ce jour-là ; c'est alors que je montrai ma liste à Miss Hitchfield.

Dans une lettre à la date du 7 février 1902, Miss Grieve envoya enfin à la Direction du *Journal of the S. P. R.*, une copie complète de la vraie liste de l'examen, écrite de sa propre main par Miss Hitchfield — « hormis », fait remarquer Miss Grieve, « que la liste qu'elle avait rédigée d'abord ne contenait pas les mots : *D. M. absente* — mots que je n'avais d'ailleurs pas vus ; elle n'ajouta cela que lorsqu'elle lut la liste après que le temps nécessaire pour se présenter aux examens se fût écoulé. »

Voici donc la liste, dans laquelle le *Journal* a remplacé les noms par des initiales :

SENIOR ANATOMY EXAM. — VEINS AND LYMPHATICS

1. H. H., M. W., C. C.,	... 50	5. B. G.	46
		6. D. A.	41
		7. B. H.	40
4. E. H.,	... 48	8. E. A.	35

D. M., absent.

Nov. 26th, 1901. E. H.

UN PRESSENTIMENT
paraissant d'origine télépathique

Le journal quotidien *Das Berner Tagblatt*, paraissant à Berne, publie, dans son numéro du 3 Septembre, le fait suivant, dont il garantit l'authencité et l'exactitude :

« Un habitant de Berne, dont le jeune fils est en pension à Genève, chez des parents, fut pris soudain, dimanche soir, d'un sombre pressentiment : « Il est arrivé quelque chose de grave à mon enfant... Je le sens ! »

« Sans attendre des nouvelles de Genève, il prit le train de nuit et arriva à six heures et demie du matin à Genève, dans la maison où était son fils. Il eut la douleur de le trouver étendu sur son lit, entre la vie et la mort. Le jeune garçon avait fait la veille une promenade sur le lac en petit bateau, et s'étant approché de trop près d'un bateau à vapeur, était tombé à l'eau et avait failli se noyer. Pendant vingt-quatre heures, les médecins crurent qu'il n'en reviendrait pas ; mais grâce à sa forte constitution et aux soins donnés, peu à peu il se rétablit. Aujourd'hui, il est tout à fait bien portant. Les parents de Genève avaient envoyé à Berne une dépêche priant le père d'arriver le plus tôt possible, mais il avait déjà pris le train de nuit lorsque le télégramme arriva chez lui. »

LE RETOUR DES CONNAISSANCES disparues de la mémoire consciente.

Un nouvel exemple classique.

C'est une doctrine généralement admise en psychologie que nos perceptions sont toutes enregistrées de façon permanente. Toutes peuvent être rappelées et reconnues, constituer un souvenir. Toutes, de l'âge le plus tendre au plus avancé, les plus insignifiantes, comme les plus frappantes : toutes c'est-à-dire celles qui ont été le moins conscientes aussi bien que les perceptions qui ont tenu la plus large place lors de leur formation.

Evidemment cette proposition ne peut se démontrer. Pour l'établir, il faudrait pouvoir, par un artifice, revivre tout le passé. Mais de nombreux faits — et dont le chiffre se grossirait si l'on procédait à une enquête méthodique sur la matière — la rendent infiniment probable.

Ces faits, ce sont les exemples de retour à la conscience, parfois très tardif, vers la fin de la vie, notamment, de souvenirs d'enfance qu'on ne savait point posséder.

Par une association d'idées souvent obscure, il est arrivé à beaucoup d'entre nous de voir sortir de notre inconscient un fait, une circonstance, un événement se rapportant à une époque très lointaine que nous reconnaissons parfaitement bien, le localisant dans le temps et dans l'espace ; c'est un souvenir manifeste, le souvenir d'une chose sans importance souvent et un souvenir qui n'était point rentré dans la conscience depuis un temps très long. Si ce souvenir-là en est sorti, des milliers d'autres le pourraient faire, tout

autant, si quelque circonstance favorable se présentait, si quelque association d'idées, notamment, les tirant hors du tréfonds inconscient, les élevait dans le domaine plus superficiel de la conscience : telle est la conclusion qui s'impose et que corroborent de nombreux faits d'hypermnésie.

De ceux-ci, il suffira de rappeler un ou deux qui sont classiques. Une dame mourante fut conduite de Londres à la campagne, raconte Abercrombie. Sa petite fille qui ne parlait pas encore, lui fut amenée : et, après une courte entrevue, ramenée en ville. La dame mourut quelques jours après. Bien des années plus tard, la petite fille étant devenue femme et femme d'âge mûr, celle-ci fut fortuitement amenée dans la chambre ou sa mère était morte. Elle ignorait que l'événement se fût passé là. Mais, en entrant, elle eut un tressaillement. On lui demanda la cause de son émotion. « J'ai, dit-elle, l'impression distincte d'être venue autrefois dans cette chambre. Dans ce coin se trouvait une dame couchée, qui semblait très malade et qui se pencha sur moi et pleura. » Ici le souvenir avait été réveillé par la représentation du lieu. Dans d'autres cas, la raison du réveil échappe. C'est ce qui a lieu, notamment, dans les exemples assez fréquents de réminiscence des langues oubliées, dont Coleridge (1) et Goethe nous ont laissés deux cas typiques.

« Je connais, dit Goethe (dans une conversation avec Eckermann) le fait d'un vieillard, appartenant à la basse classe, qui sur son lit de mort, se mit tout à coup à réciter des passages grecs d'une langue fort élégante. Comme on savait qu'il ne comprenait pas un mot de grec, la circonstance parut mira-

(1) Le cas raconté par Coleridge dans son *Table Talk*, et que M. de Varigny ne rapporte pas, est le plus connu. C'est celui de la servante qui pendant le délire, avait prononcé des phrases latines. On découvrit plus tard qu'elle avait été, bien des années auparavant, au service d'un prêtre qui avait l'habitude de lire tout haut son bréviaire, dont les phrases latines en question avait été empruntées. Carpenter parle aussi d'un homme qui, dans son délire, commença à parler dans le patois celtique du pays de Galles, quoiqu'il l'eût oublié depuis sa plus tendre enfance, ayant toujours vécu ailleurs. — *N. de la R.*

culeuse, et quelques personnes habiles l'exploitèrent aussitôt aux dépens des crédules. Malheureusement pour elles, toutefois, on découvrit bientôt que pendant sa jeunesse ce vieillard avait dû apprendre par cœur et déclamer du grec pour faciliter sa tâche à un élève de haute naissance, mais d'intelligence plus que médiocre. Il avait, de la sorte, acquis de manière purement mécanique une teinture de grec, sans d'ailleurs comprendre un seul mot de ce qu'il disait. Et ce ne fut qu'à son lit de mort, quelque cinquante ans plus tard, que ces mots vides de sens lui revinrent à la mémoire, et passèrent sur ses lèvres ».....

Autre fait du même genre, concernant un vieux forestier qui ayant vécu toute sa jeunesse sur les frontières polonaises, n'avait guère parlé que le polonais jusqu'au moment où il se fixa dans un district allemand, où il ne parla plus qu'allemand pendant trente ou quarante ans. Etant anesthésié, pour une opération, ce forestier, parla, chanta et pria deux heures durant rien qu'en polonais, langue dont il ne se servait absolument plus à l'état de veille (1).

Les faits de ce genre se pourraient multiplier sans peine : il suffit d'avoir rappelé ceux qui précèdent pour faire voir que nous avons le droit de croire à la permanence des perceptions, encore que celles-ci ne se soient pas présentées à la conscience depuis un temps fort long. Notre inconscient est donc fort rempli : et nous ignorons beaucoup de choses qu'il contient, comme l'a fait voir Hartmann, jusqu'au moment où le hasard les fait sortir.

Encore pouvons-nous avoir une certaine conscience de leur existence. « Nous pouvons avoir conscience médiatement de tenir une idée, dit Kant, sans avoir directement conscience de celle-ci ».

Ces choses, que nous reconnaissons, proviennent évidem-

---

(1) Ici M. de Varigny rapporte, en quelques mots, le cas d'une dame âgée parlant l'hindoustani. Nous reproduisons plus loin ce cas dans tous ses détails. — *N. de la R.*

ment d'expériences antérieures et dérivent d'impressions reçues par nous, impressions précises, ou bien impressions vagues : les aperceptions de Leibnitz. Mais ont-elles toutes une origine personnelle ? L'expérience de nos ascendants ne nous serait-elle pas transmissible dans une certaine mesure, et la connaissance en quelque sorte instinctive dont nous héritions ne jouerait-elle pas un rôle dans notre vie mentale ?

Car de l'inconscient qui fait notre fonds principal, bien des choses sortent qui nous étonnent, qui vont contre notre éducation, contre celles de nos croyances que nous considérons comme les plus fermes. Nous agissons contre nos théories. « Les hommes, dit Maudsley, suivent sans savoir pourquoi une ligne de conduite que de bonnes raisons justifient....

Mais, dira-t-on, tout cela c'est de l'hérédité. Parfaitement. Mais qu'est-ce que l'hérédité ? La transmission, à des degrés variables d'ailleurs, de l'ascendant aux descendants, de caractères appartenant au premier. De caractères très variés, du reste, anatomiques, physiologiques, de tendances, d'habitudes, etc. Mais qu'est-ce que cela peut bien être, la transmission d'une habitude physiologique, d'une habitude intellectuelle ? Sous quelle forme se fait-elle ? Qu'est-ce qui se transmet ?

On a beaucoup discuté sans beaucoup éclaircir le problème. Pourtant l'hérédité existe : on peut même dire qu'elle existe épouvantablement. Et par elle se font des transmissions fort étranges.

Gratiolet présenta à un petit chien un vieux morceau de peau de loup, usé jusqu'au cuir, et ce morceau par son odeur, pourtant bien affaiblie, jetait le chien dans des convulsions d'épouvante. Ce dernier, pourtant, n'avait jamais vu de loup. Faites passer sous le nez d'un cheval né en Europe la litière qui a servi à un lion ou à un tigre : le cheval est terrifié. Et pourtant il n'a jamais vu ou entendu de lion.... (1)

Au reste il se fait des transmissions héréditaires qui semblent

---

(1) Il est à peu près établi que l'*instinct* n'est que l' « habitude héréditaire ». — *N. de la R.*

être plus compliquées encore. Mais s'il en est ainsi, les choses ne pourraient-elles aller un peu plus loin? Ne pourrait-il pas se transmettre des images?

La question a été posée récemment. Peu de temps avant sa mort, le regretté Letourneau présenta à la Société d'Anthropologie, une note sur les *Rêves ancestraux*. (1)

Les deux cas suivants ont été communiqués à la *Society for Psychical Research* (en 1895) par M. W. S. Lach Szyrma de Saint-Pierre-en-Cornouailles. « Pendant la première jeunesse, écrit-il, j'avais deux rêves à l'état de veille très marqués: ils me sont revenus des centaines de fois. L'un deux représentait un grand village avec une rivière et un petit pont, et une église: une route s'en va vers le nord: et, à l'est, se trouve un parc. Or, tandis que j'étais étudiant à Oxford, ma mère me fit aller à Addenbury, où ma famille a vécu à plusieurs reprises depuis 1800, et où ma mère avait passé son enfance. Je reconnus aussitôt le village de mes rêves.

« L'autre représentait un grand village près de la mer, avec une colline très raide dans laquelle sont taillées des marches. Les maisons sont étagées sur des terrasses, avec des terrains boisés par derrière. C'est en juillet 1889 que je vis Clovelly pour la première fois, où mes ancêtres maternels avaient longtemps vécu. Et Clovelly se trouva être mon second village de rêve »....

Le problème est de solution difficile. En tout cas l'hypothèse formulée par Letourneau et pressentie par Laycock mérite examen. Le sage qui affirme peu de choses en nie moins encore; il répond: « peut-être », et met la question à l'étude. L'Institut psychologique international, qui est une réunion de sages, pourrait s'occuper des rêves ancestraux.

HENRY DE VARIGNY.

L'intéressant article que l'on vient de lire et dont nous n'avons retranché que quelques passages moins essentiels a paru dans le

(1) Nous avons reproduit et commenté cet écrit de M. Letourneau dans le numéro d'Août-Septembre-Octobre 1901. — *N. de la R.*

Temps du 13 Novembre. Nous ajoutons seulement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le récit suivant, qui a été publié par le Dr Henri Freeborn dans le *Lancet* de Londres (14 Juin 1902).

Il s'agit d'une femme âgée de 70 ans. Elle commença à ressentir les atteintes du mal le 6 mars 1902 et s'alita le jour suivant... L'auscultation m'apprit qu'elle souffrait d'une bronchite fort étendue... Le 13, elle empira à tel point que la mort semblait imminente... (1)

Le point le plus intéressant de la maladie consiste dans le délire. Depuis la nuit du 7 mars jusqu'au soir du 13 (alors que la température du corps tomba tout à coup) la malade avait toujours un peu divagué, parlant sans cesse dans son sommeil, mais quand elle était éveillée et parlait à quelqu'un, elle était parfaitement à même de répondre aux questions qu'on lui adressait, etc. Lorsque la température tomba, le 13, le délire commença à être complet et resta tel jusqu'au 16, alors que la raison lui revint petit à petit.

Dans la nuit du 13 au 14, on s'aperçut qu'elle parlait une langue inconnue aux personnes qui l'entouraient. Il semblait parfois qu'elle disait des vers; d'autres fois qu'elle causait. Elle répéta à plusieurs reprises la même composition en vers. On finit par reconnaître que le langage était l'hindoustani.

Le matin du 14, l'hindoustani commença à se mêler d'un peu d'anglais; elle s'entretenait de la sorte avec des parents et des amis d'enfance, ou bien elle parlait d'eux.

Le 15, l'hindoustani avait disparu à son tour, et la malade s'adressait à des amis qu'elle avait connus plus tard, en se servant de l'anglais, du français et de l'allemand.

La dame en question était née dans l'Inde, qu'elle quitta à l'âge de trois ans pour se rendre en Angleterre, après quatre mois de voyage, avant qu'elle eût accompli sa quatrième année. Jusqu'au jour où elle débarqua en Angleterre, elle avait été confiée à des domestiques hindous et elle ne parlait pas du tout l'anglais.

(1) Nous supprimons ici certains détails d'un intérêt purement médical. — *N. de la R.*

A ce qu'il paraît, le 13, dans son délire, elle revivait ses premiers jours et parlait le premier langage qu'elle avait entendu. La poésie a été reconnue être une espèce de berceuse que les *ayahs* ont l'habitude de répéter aux enfants; en causant, elle s'adressait sans doute aux domestiques hindous; aussi, l'on comprit, en autres choses, qu'elle demandait qu'on l'emmenât au bazar pour y acheter des bonbons.

L'on pouvait reconnaître une suite dans tout le cours du délire. D'abord il y fut question des connaissances avec lesquelles la malade avait été en rapport pendant sa première enfance; ensuite, elle passa comme une revue de toute son existence, jusqu'à ce qu'elle fut parvenue, le 16 mars, à l'époque où elle se maria et eut des enfants, qui grandirent.

Il est curieux de constater qu'après une période de 66 ans, pendant laquelle jamais elle n'avait parlé l'hindoustani, le délire lui avait remémoré ce langage de sa première enfance. Actuellement, la malade parle avec autant de facilité le français et l'allemand que l'anglais, mais, quoiqu'elle connaisse quelques mots d'hindoustani, elle est absolument incapable de parler cette langue ou même d'en composer une seule phrase. Ce qui prouve que les premiers propos qu'elle tint dans le délire étaient réellement en hindoustani, c'est que la malade n'a jamais connu d'autres langues en dehors de celles que j'ai nommées plus haut. Une dame qui avait passé une bonne partie de son existence dans l'Inde et qui connaissait l'hindoustani, reconnut la poésie pour être un chant fort répandu parmi les *ayahs* et traduisit quelques-uns des propos que la malade adressait à ses interlocuteurs imaginaires.

Le *Lancet* fait suivre cette communication du Dr Freeborn par les remarques de quelques médecins, entre autres le Dr C. A. Mercier, qui dit :

Ce cas est l'exemple le plus frappant — j'allais dire le plus dramatique — d'un état de choses qui, à un degré moins accentué, n'est pourtant pas rare, et qui, en étant anormal, ne peut pas se dire irrégulier. On avait bien connaissance de quelques cas du même genre, mais ils étaient loin d'être si complets, si extraordinairement parfaits, si bien documentés.

Il faut remarquer que ce n'était pas uniquement le langage oublié qui venait d'être si étrangement rappelé à la mémoire de la vieille dame dans son délire. C'est sa personnalité tout entière qui se trouvait reportée à ses premières années; la malade vivait de rechef de la vie de son enfance. La malade ne parlait pas uniquement *de* ses connaissances d'alors, mais s'adressait tout aussi bien *à* elles; par exemple, quand elle demandait d'être emmenée au bazar pour y acheter des friandises.

Or, c'est là ce qui arrive dans certains cas de démence sénile. Quoique M. le Dr Freeborn n'en ait pas parlé, je ne doute aucunement qu'en rentrant en elle-même, la dame se trouvait avoir complètement oublié ce qu'elle avait fait et dit pendant cette période de sa maladie (1)... Les souvenirs de l'enfance restent non seulement enregistrés dans notre cerveau, mais encore ils nous reviennent avec une fréquence et une vivacité plus forte que ceux de l'âge viril. Nous remarquons souvent dans la démence que la malade oublie, non seulement les événements du jour, mais tous les autres encore, en dehors de ceux de l'enfance, lesquels se manifestent avec tant de véhémence et de persistance, qu'ils finissent par dominer toutes les autres pensées conscientes : alors la personne âgée se trouve revivre, littéralement, son enfance...

On dirait que l'édifice des souvenirs soit érigé dans le système nerveux par couches, de telle façon que le souvenir de chaque événement se superpose au souvenir précédent; il semble ensuite que, dans la perte sénile de la mémoire, la disparition des couches supérieures permet à celles qui restent de regagner une vitalité nouvelle.

Le fait que la vieille dame n'était pas aliénée dans la stricte signification du terme, mais seulement sujette au délire par maladie corporelle, ne sert qu'à corroborer ma doctrine favorite, selon laquelle le délire et la démence ne sont qu'une même chose... »

(1) Le Dr Freeborn déclare que c'est bien cela.

ÉTRANGES PHÉNOMÈNES

de dédoublement et de clairvoyance

dans toute une noble famille russe

La baronne Isabella von Ungern Sternberg raconte, dans *Die Uebersinnliche Welt*, de juin, une série de faits extranormaux qui se seraient passés dans la famille des comtes Steenboch, en Esthonie (Russie), près du golfe de Finlande. De génération en génération il y aurait eu dans cette famille des cas de dédoublement, visibles non seulement pour les membres de la famille mais aussi pour des étrangers.

Ainsi il arrivait plusieurs fois que le vieux comte Magnus se dédoublait pendant qu'il sommeillait dans son fauteuil après son déjeuner. A Zitter, où la famille passait l'été, il y avait, une après-midi toute une société de jeunes gens réunis sur le balcon, d'où l'on jouit d'une très belle vue. C'étaient des parents et des amis et on causait gaiement. Mais voilà que devant les yeux de tous, le maître de la maison, qu'on croyait plongé dans le sommeil, sort du parc où il avait l'habitude de se promener. « Qu'arrive-t-il donc à papa », s'écrie Mme Emilie von Fritthof, « pour aller, contre son habitude, se promener à cette heure ? »

Doucement, elle entre dans la pièce où son père, à cette heure, avait l'habitude de prendre son sommeil, et elle le voit dormir doucement dans son fauteuil.

Pendant la guerre de 1830, le comte Magnus était à son régiment près de Varsovie au moment où sa femme donna naissance, à Narwa, à un petit garçon.

Quelques jours après, un domestique voit son maître arriver en traîneau et en descendre ; il lui ouvre la porte en le

saluant. Le comte Magnus monte l'escalier et traverse une pièce où sa sœur Lili est assise; celle-ci se lève, saisie, et s'écrie : « Comment toi, Magnus ! de retour si subitement ! » Mais, sans rien répondre, il entre chez sa femme, encore au lit, et à côté de laquelle se trouve la nourrice avec le bébé.

Silencieux il regarde longtemps les deux êtres chéris. « C'est donc notre maître ? » demanda la nourrice, et la comtesse, très émue, répond : « Oui c'est lui. »

Mais, toujours muet, il quitte la chambre sans avoir touché personne ni avoir été touché, et le domestique qui était à la porte de la maison ne le voyait pas sortir. Le traîneau avait disparu.

Une autre fois c'est son fils, le comte Nikolaï, alors âgé de 12 ans, qui, avec sa sœur et l'institutrice de celle-ci, le voit entrer dans la pièce où ils se trouvent.

Mais, sans rien dire, il leur fait un salut avec la main et passe dans une autre pièce. Au même instant l'enfant regarde par la fenêtre et s'écrie plein d'étonnement : « Mon Dieu, voilà papa de nouveau ; il traverse la cour et vient vers la maison. » Cette fois c'était réellement lui en chair et en os.

La comtesse Marie, femme de Michael Steenbock, raconte le cas de dédoublement suivant. Elle était allée à Pétersbourg voir son plus jeune fils, Netja, qui était à l'école dans cette ville. Elle l'avait revu, et, le croyant endormi, elle s'était couchée elle-même dans une chambre qui se trouvait au même étage que celle de l'enfant. Une institutrice française partagait la chambre avec elle, et toutes deux causaient vivement.

Alors l'enfant rentre, comme il avait l'habitude de le faire quelquefois, avec une couverture par dessus sa chemise de nuit. « Mais, Netja », s'écrie la mère, « cela n'est pas convenable ; mademoiselle est déjà couchée ». Il s'approche et elle remarque la broderie de la chemise faite par elle-même et le col, trop large, qu'elle avait l'intention de changer. « Netja », continue-t-elle, « as-tu quelque chose de spécial à

me dire ? » Mais Netja se penche sur elle sans mot dire et disparaît.

Cette fois le dédoublement n'était visible que pour la comtesse Marie ; lorsqu'elle demanda à l'institutrice française si elle avait vu quelque chose, celle-ci répondit : « Rien, Madame, et j'ai été très étonnée de vous entendre tout d'un coup parler russe. » La comtesse courut immédiatement à la chambre de l'enfant et le trouva au lit, dormant paisiblement, et portant la chemise dont elle avait remarqué la broderie et le col trop large.

Dans la famille Steenboch il y a eu aussi de nombreux cas de clairvoyance et de rêves prémonitoires.

Ces facultés étranges semblaient surtout attachées au vieux comte Magnus.

Sa petite-fille, Mlle Adda von Fritthof, raconte comment au milieu de ses parents et amis, il pouvait s'entretenir vivement avec des êtres invisibles.

Assis près de la cheminée et fumant sa longue pipe, il murmurait à mi-voix et en souriant des paroles, puis, avec un geste de la main, il renvoya l'hôte invisible en disant : « Bien, bien, maintenant tu peux t'en aller. » L'année de sa mort lui fut prédite dans un rêve, par une apparition étrange, (homme ou esprit), qui lui mordit la main ; la marque des dents s'y voyait le lendemain,

Sa sœur, Mme Pauline Anders, et la fille de celle-ci, Mme Clare Wiedemann possédaient aussi la faculté de clairvoyance, et prédirent plusieurs fois la mort de ceux qui leur étaient proches.

Enfin la comtesse Marie Steenboch raconte le fait suivant. Elle était dans les Ourals avec son mari, le comte Michael, lorsque celui fut appelé à Pétersbourg pour des affaires, et forcé de partir. Elle était enceinte, mais on était en octobre et on n'attendait l'accouchement que pour le mois de janvier. Un soir de novembre, son mari fut tout d'un coup saisi d'une terrible inquiétude qui s'aggrava pendant la nuit et devint le matin si insupportable que la sueur froide lui

mouillait le front. Et il voit alors des bords de la Newa, comment sa femme dans la chambre bien connue des Ourals, donne la vie à une fille aux cheveux noirs.

Son regard tombe par hasard sur l'horloge d'une tour, et il voit qu'il est 5 h. 20. Très agité, il marqua l'heure sur son calendrier et, vers le soir, il reçut d'Asie la bonne nouvelle qu'une fille lui était née deux mois trop tôt.

Nombreux sont encore les autres cas du même genre survenus dans cette famille dont tous les membres semblaient posséder des facultés extra-normales.

AU MILIEU DES NOUVEAUX LIVRES

GEORGINA WELDON : **Après vingt ans et autres poésies, avec quelques mots d'explication.** — (Paris, librairie des Sciences Spirites et Psychiques. — 12 fr. 50).

Un livre bizarre comme un rêve, élégant comme une belle femme. Mme Georgina Weldon ne s'attribue point le mérite des vers contenus dans cet ouvrage : elle dit qu'ils viennent de l' « esprit » de celui auquel son nom est à tout jamais attaché: Charles Gounod. Les démêlés que le célèbre compositeur a eus, quelques années avant sa mort, avec cette femme qu'il avait si ardemment et si longuement aimée, ont défrayé les chroniques mondaine et judiciaire de France et d'Angleterre ; il paraît toutefois que l'auteur de *Faust*, vingt ans après la date de leur brouille, s'est réconcilié avec sa *Biondina* ; il a même dicté aux médiums de cette dame nombre de vers. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que Gounod a fait tout cela *un an après sa mort*.

Mme Georgina Weldon nous raconte dans « quelques mots d'explication », dont elle fait précéder cet ouvrage, quelle a été la genèse des supposées communications médiumniques qu'elle attribue à l'esprit de Charles Gounod. Malgré le scepticisme invincible que nous éprouvons pour la plupart des « communications spirites », nous reconnaissons qu'il est vraiment trop banal de déclarer tout simplement que l'on y croit, ou que l'on n'y croit pas, lorsque les éléments nécessaires pour rendre un jugement équitable nous font défaut. Dans ce cas, comme dans bien d'autres, il faudrait avoir soumis les médiums dont s'est servie Mme Weldon à un examen long et minutieux tel que celui que M. Flournoy a fait subir à Mlle Smith, de Genève, ou celui dont Mme Piper a été l'objet de la part de plusieurs savants américains. Une appréciation exacte est d'autant plus difficile, que nous connaissons Gounod musicien et non Gounod poète. Quant aux deux médiums qui ont écrit automatiquement

les vers, il est bien difficile de nier leur parfaite bonne foi. L'un de ces médiums est Charlotte, la fille même du grand musicien et de Mme Weldon.

Gounod, élevé au Séminaire, se piquait de bien connaître le latin. Plusieurs fois après sa mort, questionné par Mme Weldon sur des sujets différents, il répondait dans la langue d'Horace, auquel il plagiait même des phrases à peu près entières — ce dont Mme Weldon ne paraît pas se douter (page XXXIV). Une fois que la dame, préoccupée d'un certain procès, lui demandait : « Que penses-tu du Juge ? » le supposé Ch. Gounod lui répondit fort à propos : *Judex sicut ovum*; *nemo quid intus sit certe noscit* — ce qui veut dire que le Juge est comme un œuf; on ne sait pas de manière certaine ce qu'il est en son for intérieur. Voici qui est plus curieux encore : Mme Weldon raconte :

« A l'époque où il avait l'habitude de nous ennuyer avec son éternel latin, une amie m'avait prêté ses Mémoires traduits en anglais. Il s'y trouve une anecdote relatant qu'à une certaine occasion toute la pension se trouvait mise en retenue pour *des crimes quelconques;* des pensums avaient été libéralement dispensés et on s'ennuyait fort. Gounod fléchit le cœur du professeur et obtint la grâce de ses camarades par la composition d'une supplique en vers latins, qu'il lui présenta. Je lui dis en riant [après sa mort] : — Crois-tu, mon *Vieux*, que tu pourrais encore écrire des vers latins ? — « Je puis essayer, » me répondit-il, — et il composa *Si scires* (page 105). Il en écrivit d'autres, ce qui nous ennuyait considérablement (mais nous n'osions pas le dire). Je me suis bien repentie de lui avoir fait cette question-là. »

Quant à la valeur des vers français, elle est inégale dans les différentes compositions, dont le style se reconnaît pourtant toujours à peu près le même. Il y a quelques poésies assez bien; celle, par exemple, pour la mort du petit chien *Franzi* :

Pour toujours ton Franzi si doux s'est endormi...

Tel qu'il nous est présenté, ce livre est plutôt une œuvre de curiosité pour les lecteurs, un souvenir cher pour Mme Georgina Weldon. — Il ne parvient pas à vaincre le scepticisme du lecteur raisonnable, à qui il faut des preuves plus substantielles pour croire à l'intervention des invisibles. On est en outre assez souvent choqué par nombre d'expressions et d'idées qui feraient

tort au caractère de l'auteur de *Faust* et de *Mireille*, si l'on avait le droit de croire qu'ils viennent réellement de lui.

H. Lizeray : **Æsus**, deuxième partie, ou *La Bible et les Evangiles restitués en leur vrai sens.* — (Vigot frères, éd. Paris, 1 fr. 50.)

Troisième partie : *Le Druide Pythagore; Exposé de sa doctrine.* — (Vigot, éd. — 1 fr. 50).

Quatrième partie : *Eros ou l'Amour; premier principe de Pythagore. — Le roman d'Amadis. — Le Paradis perdu de Milton : cosmogonie, etc.* (Vigot frères. — 1 fr. 50).

Prosper Gayvallet : **Unité, Attraction, Progrès**, troisième édition. — (Librairie des Sciences Psychiques, Paris. — 3 fr. 50).

Ed. Grimard : **La famille Hernadec ; Les Vies successives** (*Roman spirite*). — (Paris, Librairie des Sciences Psychiques. — 2 fr. 50).

Entretiens spirites, par les auteurs *Des Origines et des Fins*, suivis des **Plans de l'Espace**. — (Paris, Librairie des Sciences Psychiques et Spirites, 1901).

AU MILIEU DES REVUES

Le cas spirite de Dickens

(*Archives de Psychologie*, Genève, juin 1902).

Mme Kama Fairbanks étudie le cas devenu classique du roman *Le Mystère d'Edwin Drood* que Dickens laissa inachevé et qu'il serait revenu compléter, après sa mort, par la main du médium américain T. P. James, ouvrier mécanicien, sans culture littéraire, habitant Brattleboro (Vermont). Ce récit se trouve dans *Animisme et Spiritisme* d'Aksakoff. Celui-ci le tenait du journal le *Spiritualist*, qui l'avait reproduit du *Sprinfield Daily Union*, lequel avait envoyé un de ses collaborateurs à Brattleboro, pour s'enquérir sur place de tous les détails de l'affaire.

Mme Fairbanks relate toutes les démarches qu'elle a faites, très patiemment, pour obtenir, sur cette affaire, des preuves un peu plus positives que celles données par Aksakoff, qui ne se fonde que sur la foi d'un seul reporter de journal. Elle savait bien qu'un écrivain catholique, le Dr Surbled, avait nié le bien fondé de cette histoire, mais uniquement parce qu'un vieil ami de Dickens, M. K., n'en avait jamais entendu parler — ce qui est tout à fait insignifiant. — Mme Fairbanks croit pouvoir contester le caractère spirite du travail du T. P. James, en donnant plusieurs arguments à l'appui de sa thèse, mais surtout le suivant :

« John Forster, le biographe de Dickens, a retrouvé parmi les papiers de ce dernier toute une scène d'*Edwin Drood*, écrite d'avance et destinée à paraitre plus tard dans le roman... Or, le médium James ne reproduit pas la scène en question ! Nulle part dans son œuvre il ne s'en rencontre la moindre trace, non plus que des trois nouveaux personnages que Dickens y avait introduits. Il est cependant impossible, dans l'hypothèse spirite, que l'auteur qui a conservé, dans l'au-delà, un souvenir assez net de la partie déjà exécutée de son roman pour en dicter la suite à un médium, ait totalement oublié la scène laissée en

manuscrit; et puisque son but avoué, en revenant finir son œuvre par voie médianimique, était de prouver la survivance, il n'aurait pas manqué, comme preuve éclatante d'identité, soit de reproduire cette scène encore inédite, soit, si son plan avait changé, d'y faire au moins allusion en réintroduisant les mêmes personnages, ou encore d'expliquer à son médium pourquoi il renonçait à s'en servir. »

Par contre, le plus sérieux argument qui milite en faveur de l'hypothèse spirite est une phrase du reporter américain cité par Aksakoff : « Il [le médium] me dit n'avoir jamais lu le premier volume [d'Edwin Drood] ». Mais Mme Fairbanks est d'avis que l'on peut soupçonner ici une exagération du journaliste; car dans l'ouvrage même de T. P. James, ainsi que dans les citations-réclames accumulées sur sa couverture, il n'est nulle part prétendu qu'il n'ait pas lu Dickens et son dernier roman; or elle pense qu'il n'aurait pas manqué d'y insister s'il avait pu le faire, parce que cela aurait rendu son exploit bien plus extraordinaire encore, et ajouté une force énorme à son hypothèse spirite de l'intervention de Dickens lui-même.

La collaboratrice des *Archives de Psychologie* n'affirme pourtant pas qu'il s'agit nécessairement là d'une imposture. Elle croit qu'il n'y a pas, actuellement, de raison péremptoire pour refuser à l'imagination subconsciente de ce médium la capacité d'effectuer ce pastiche, si remarquable soit-il.

Un cas d'autoscopie qui sauve la vie au percipient.

(*Spiritistische Rundschau*, Berlin, juillet 1902).

M. Oscar Mummert rapporte, dans *Die Spiritistische Rundschau* du mois de juillet, le récit suivant qui lui a été communiqué par son ami, M. Bernh. Hermann :

Marzahni, directeur de la *Fred. Marzahni-Truppe*, une troupe de clowns musicaux, bien connue en Allemagne, se trouvait en tournée en Italie (ou bien en Espagne), et habitait avec un collègue une maison surplombée par un rocher.

Une autre maison était bâtie à côté d'elle. Les deux immeubles appartenaient à la même propriétaire.

Marzahni était, avec ses camarades, dans un café où les artistes

avaient l'habitude de se réunir pour prendre un verre de bière ensemble, avant d'aller se coucher. Il se lève en disant à son camarade de logement : « Je rentre ».

Pour regagner sa demeure, il devait traverser une grande place. Tout d'un coup, il entend des pas derrière lui. Il se retourne, il ne voit rien. Tout est tranquille. Il continue à marcher et entend de nouveau les pas. Il se dit que ce doit être l'écho de ses propres pas. Mais voilà qu'il les entend à son côté. Il se retourne, mais ne voit toujours rien.

Enfin, il arrive à la maison. Mais comme il marche vers elle, il voit une autre personne y entrer, devant lui, et, terrifié, il se reconnait lui-même. Il voit et entend cette forme ouvrir la porte, puis la laisser retomber en la claquant.

Plein d'effroi, il court au café où il trouve encore ses collègues, et il leur raconte ce qui lui est arrivé. Un éclat de rire est la réponse ! « Il doit être gris... C'est de la folie »... Marzahni déclare que dans aucun cas il ne veut entrer dans la maison. On se moque de lui.

Mais voilà que la propriétaire des deux maisons se précipite dans le local, très pâle, et fixant Marzahni et son camarade avec un grand étonnement, elle s'écrie : « Vous êtes ici? Je vous ai pourtant bien distinctement entendu entrer dans la maison. Mais, Dieu soit béni, que vous êtes ici, la maison entière s'est écroulée ».

Le rocher s'était ébranlé et avait écrasé la maison. L'immeuble voisin, habité par la propriétaire, n'avait subi aucun dégât.

M. Hermann certifie :

« Je soussigné, certifie que M. Oscar Mummert a fidèlement rendu le récit de mon ami Fréd. Marzahni, ainsi que je le lui avais raconté, et que cela est parfaitement conforme au récit que m'a fait M. Fréd. Marzahni ».

Bernh. Hermann.

Magdeburg, mai 1902.

M. Mummert raconte, au commencement de son article, qu'il a vu M. Marzahni et que celui-ci lui avait promis d'écrire lui-même le récit; puis, en artiste insouciant, il était parti sans le faire. Il aurait dit à M. Mummert : « L'événement s'est passé exactement ainsi que M. Hermann l'a raconté ».

M. Mummert ajoute que si d'autres veulent s'adresser directe-

ment à M. Marzahni, on peut toujours trouver son adresse à la direction du journal *Der Artist*, édité à Berlin.

Sans doute, on ne pourrait affirmer sans exagération que, pour le moment, l'authenticité de ce cas soit assise sur des bases inébranlables. Nous le rapportons, pourtant, non seulement à cause de son intérêt intrinsèque, mais encore parce qu'il ne présente pas le caractère d'un conte imaginé par un farceur. Le regretté Frédéric Myers, dans son étude sur la *Conscience Subliminale*, rapporte quelques exemples semblables, que l'auteur se montre assez disposé à expliquer comme des cas d'hallucination produite par la subconscience du percipient, qui aurait aperçu un danger et le dénoncerait au « moi conscient » d'une façon figuré et plastique, comme il arrive dans les rêves. Nous nous gardons bien d'affirmer que cette explication soit toujours tout à fait satisfaisante. En tout cas, dans le fait rapporté par le *Spiritistische Rundschau*, cette prémonition donnée par la subconscience à la conscience se compliquerait d'un vrai dédoublement plastique du percipient, ou tout au moins d'une hallucination collective, puisque la propriétaire de la maison écroulée avait, elle aussi, entendu rentrer Marzahni chez lui. Seulement, elle ne l'a pas *vu* — et alors ce dernier point parait un peu incertain.

Rêve, ou extériorisation de l'être animique?

(*Revue scientifique et morale du Spiritisme*, Novembre 1902).

Mrs. Dora Blackwell, dont nous avons déjà publié un curieux récit en notre livraison de Juillet dernier, relate le fait suivant :

« Nous étions allés, Howard (1) et moi, pendant l'hiver de 1899, passer quelques jours à Menton chez de bons amis d'Amérique.

« Une nuit, à une heure assez avancée, autant qu'il m'en souvient, je me trouvai sans transition sensible transportée en vêtement de nuit de ma chambre dans la rue, au coin de la villa des R*** et de l'avenue qui mène au port. L'aube semblait paraître. Très nettement, je fis cette réflexion :

« — Quelle raison a pu m'attirer dehors à pareille heure?

---

(1) Le Dr Howard Blackwell, mari de Mrs. Blackwell. (*N. de la R.*).

« Tout à coup, j'entendis du côté du chemin de Monaco un bruit qui, chose étrange, ne me causa point l'effroi que j'eusse ressenti en toute autre circonstance ; c'était une clameur qui grandissait en se rapprochant, je distinguai des cris d'appel et les pas précipités d'un homme poursuivi par un ou plusieurs individus. L'homme se dirigeait vers moi. Ses pas devenaient plus bruyants, ses cris plus distincts, enfin je le vis agitant ses bras en l'air d'une façon qui me semblait désordonnée.

« Je percevais sa respiration haletante ; il avançait courbé, longeant la bordure des villas. Plus de doute : il accourait vers moi et m'avait aperçue, car il traversa l'avenue comme s'il eût cherché un secours et un refuge. Arrivé près de moi il s'arrêta soudain et jetant un regard anxieux derrière lui pour mesurer la distance qui le séparait des deux hommes qui le poursuivaient et qui allaient certainement se saisir de sa personne.

« Alors, sans paraître remarquer ma présence, il se jeta contre la porte de notre villa, s'y collant de son long comme pour passer au travers et, sa main rencontrant le bouton électrique, il le fit jouer longuement. Le bruit ininterrompu de la sonnerie frappa mon sens de l'ouïe et, en ce moment, toute la scène du dehors à laquelle je venais d'assister disparut soudain comme si un rideau sombre fût tombé devant mes yeux ; la rue, le fuyard, les arbres, les villas, les deux coureurs, tout s'effaça et je me retrouvai dans mon lit assise, éveillée en sursaut par le coup prolongé de la sonnerie électrique.

« J'appelai le docteur qui était plongé dans un sommeil profond et qui n'avait rien entendu ; je lui dépeignis l'état d'où je semblais sortir, rêve, hallucination, sortie du périsprit... Howard sourit et me dit doucement : Vous avez rêvé, chère amie, rendormez-vous.

« Notre chambre à coucher étant située au midi, tandis que la porte de la rue était au nord je n'entendis plus rien et me rendormis au moment où la lumière du jour perçait nos rideaux.

« A mon réveil, mon premier soin fut naturellement d'interroger ma femme de chambre qui avait été réveillée ainsi que les autres domestiques et nos amis eux-mêmes, à 4 heures du matin, par un bruit violent contre la porte suivi d'un coup de sonnette très prolongé, qui avait mis tout le monde sur pied. Un valet de chambre s'était précipité sur le palier du deuxième

étage et avait ouvert la fenêtre qui donne sur la rue et n'avait aperçu que deux hommes qui s'éloignaient avec un troisième qu'ils conduisaient en le tenant par les mains.

« A déjeuner, le serviteur nous donna l'explication du tapage matinal et du coup de sonnette. Un homme de bonne famille, déséquilibré du cerveau à la suite de certains chagrins, était placé dans une des villas du haut de Menton sous la surveillance de deux serviteurs dévoués qui ne le laissaient jamais seul.

« Profitant ce matin-là de leur sommeil et poussé par l'idée de faire une fugue, il avait réussi à quitter sa chambre, à descendre sans bruit et avait pu ouvrir la porte de dehors, mais non sans se faire entendre, ce qui avait prévenu ses gardiens. Ils s'étaient aussitôt mis à sa poursuite et l'avaient rattrapé au moment où, collé à la porte de la villa, il sonnait en désespéré. A bout de forces, il s'était laissé emmener comme un enfant.

« J'avais donc évidemment assisté à toute cette scène dont tous les incidents sont gravés dans ma mémoire et je les revois avec une lucidité telle que, si je consentis à avouer à mon mari que j'avais rêvé, j'ai toujours gardé in petto la conviction que cette nuit-là, *j'étais bien sortie de « chez moi »*.

Tel est le récit de Mme Blackwell. Malgré « la conviction qu'elle a gardé in petto », je crois que tout lecteur au courant de ces études songera aussitôt qu'il s'agit probablement là d'un cas assez bien caractérisé de rêve provoqué par des bruits extérieurs perçus par la subconscience de la dormeuse. Il est vrai que la chambre où dormait Mme Blackwell « était située au midi, tandis que la porte de la rue était au nord », mais cela ne prouve pas nécessairement que la dormeuse ne pouvait entendre des bruits de la rue. Elle n'avait plus rien entendu, après son réveil, mais c'est peut-être parce que le fuyard, « à bout de forces, s'était laissé emmener comme un enfant. »

Il serait intéressant de connaître avec exactitude le récit du rêve, fait par Mme Blackwell à son mari, aussitôt qu'elle a été réveillée ; mais elle se borne à dire qu'elle « lui dépeignit l'état d'où elle semblait sortir, rêve, hallucination, sortie du périsprit. » C'est bien vague. En de telles conditions, l'on ne peut savoir exactement jusqu'à quel point Mme Blackwell n'a pas confondu la scène à laquelle elle avait assisté dans son rêve avec le récit qu'elle entendit faire ensuite de l'événement. Pourtant la parfaite coin-

cidence des détails de la prétendue « vision faite par le corps astral » avec les détails de l'événement serait nécessaire pour nous faire admettre à notre tour l'hypothèse acceptée par Mme Blackwell.

Enfin, en tout cas, il ne paraît pas s'agir de dédoublement *visible* de l'être de Mme Blackwell, puisque cette dernière dit : « Plus de doute : il accourait vers moi et m'avait aperçue, » mais ensuite elle ajoute : « Sans paraître remarquer ma présence ».

Les Médiums et leurs trucs. (*La Lettura*, Sept. 1902).

Il n'arrive pas trop souvent qu'une Revue non spécialiste de la matière publie un article sensé et intéressant au sujet des sciences psychiques. Quand il s'en trouve un, il vaut donc la peine de le signaler.

La *Lettura* de Milan, qui est probablement la publication mensuelle la plus répandue de toute l'Italie, a publié dans son numéro de Septembre un bel article de M. Oreste Cipriani sur *Les Médiums et leurs trucs*. L'auteur y montre une connaissance approfondie du sujet ; ses jugements sont d'une exactitude frappante. On y admire surtout ce que l'on peut appeler l'« équilibre intellectuel » qui permet à l'auteur de toujours bien saisir la différence entre les phénomènes vrais et les faux, et de se tenir entre la crédulité *affirmative* et la crédulité *négative*.

Il termine justement en remarquant, avec Ochorowicz, que de même qu'on a dû inventer de nouveaux appareils lorsqu'il s'est agit d'étudier le Galvanisme, et aussi trouver de nouvelles méthodes d'observations pour examiner l'Hypnotisme, ainsi il faudra appliquer à l'examen des phénomènes complexes et bizarres du Médiumnisme des systèmes d'observation qui ne seront pas toujours les mêmes que ceux qu'on applique à l'étude des autres sciences.

A ce propos, nous apprenons que M. le Dr N. Vaschide va publier bientôt, lui aussi, une étude sur *les Trucs des Médiums*, dont il paraît qu'il possède tout un petit musée. Nous ne doutons pas qu'il ne fasse œuvre intéressante s'il discute cette question comme il le ferait pour les *trucs des sujets hypnotiques*, c'est-à-

dire en partant du principe que le faux n'est pas toujours intentionnel et, d'ailleurs, ne détruit pas le vrai.

Une séance médiumnique dans un « camp-meeting » américain. — Passage de la matière à travers la matière. — La dissolution d'un fantôme à la vue des assistants. (*Light*. Londres, le 16 août 1902).

Un journal canadien, l'*Ottawa Daily Free Presse*, contenait, dans son numéro du 19 juillet, le compte-rendu d'une séance à laquelle M. Georges C. Holland a assisté dans le *camp-meeting* spirite de Lily Dale, dans l'Etat de New-York. M. Holland est l'un des sténographes du Sénat du Canada. Son récit est assez intéressant, d'abord parce qu'il nous donne une idée des séances médiumniques qui se tiennent dans les fameux *camps* où se réunissent les spirites américains pendant l'été ; ensuite parce qu'il y est question de plusieurs phénomènes de « passage de la matière à travers la matière » et de l'évaporation graduelle d'un fantôme sous les yeux des assistants.

La séance a eu lieu chez le médium Mrs Miller-Wilcox, qui exprima son désir de se soumettre à tout ce qui lui serait demandé. Mme Holland et une autre dame l'accompagnèrent dans une pièce où elle changea de vêtements et restèrent avec elle jusqu'à son entrée dans le cabinet ; pendant ce temps, M. Holland visita soigneusement la salle, et s'assura qu'il n'y avait ni trappe, ni machinerie ; pas de cave sous cette pièce. Il dérangea le sopha et souleva le cabinet, qui consistait en un léger cadre de bois couvert en haut et de trois côtés par des couvertures grises ; un rideau semblable le fermait.

Quand le médium fut entré, M. Holland scella les portes et les fenêtres ; les assistants, au nombre de neuf, se placèrent en demi-cercle devant le cabinet. M. Holland fut prié d'attacher les mains du médium. Il rapporte longuement comment il s'y prit ; les autres assistants examinèrent les nœuds et les trouvèrent à leur satisfaction. Ensuite on plaça une chaise de bois dans le cabinet pour Mrs Miller-Wilcox, et la lumière fut éteinte. *Après deux ou trois secondes*, le médium fit rallumer et l'on vit cette dame debout les mains liées, et la chaise sur un bras ; le

rideau fut ainsi baissé et relevé plusieurs fois de suite, rapidement; la position de la chaise toujours différente.

Il est seulement regrettable que M. Holland n'ait pas pensé de nous dire s'il avait bien examiné le dossier de la chaise, pour s'assurer s'il n'était pas démontable. Il est probable que la chose a été faite par quelqu'un des assistants, mais il n'en est pas question dans le compte rendu. D'ailleurs, pareille manœuvre eut lieu ensuite avec le pardessus de M. Holland, qu'il avait posé sur le médium dans le cabinet. L'on fit l'obscurité, mais presque immédiatement l'on entendit le mot : « *lumière.* » Aussitôt la pièce éclairée, l'on vit que Mme Miller-Wilcox avait enfilé le pardessus. Le phénomène se répéta à plusieurs reprises, toujours rapidement. Chaque fois, M. Holland fut prié d'examiner les nœuds; il les trouva intacts.

Après 10 minutes de calme, le médium tomba en transe. Des formes blanches se glissèrent hors du cabinet et y restèrent. La lumière était faible, mais permettait de distinguer les assistants qui ne bougeait pas; un fantôme s'approcha d'un monsieur âgé et le tira devant le cabinet; on entendit une courte conversation murmurée, puis la forme blanche s'évanouit.

M. Holland évalue à une cinquantaine le nombre d'apparitions qui se montrèrent, principalement féminines. Pendant longtemps M. et Mme Holland ne reconnurent personne; enfin une forme féminine vint directement à lui, le prit par la main, l'entraînant devant le cabinet, puis fit signe à Mme Holland et lui prit la main lorsqu'elle approcha; comme tous deux lui demandaient son nom, elle mit sa bouche près de l'oreille de Mme Holland, et murmura le nom d'une amie très chère, morte subitement douze ans auparavant; *pendant que le fantôme tenait les mains de ses amis, ils disparut comme sombrant à travers le plancher.* M. Holland dit que les mains de cette apparition étaient chaudes et douces, contrastant avec celles du médium qui étaient froides humides.

Quand la séance prit fin, M. Holland trouva intacts les nœuds des cordes aux bras du médium intransé.

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE

Le procès contre le directeur d'un journal spirite de Croatie.

Le *Vessillo Spiritista* publie la lettre suivante, qui lui est envoyée par l'un de ses collaborateurs, M. Ernest Wrann, de la ville d'Agram. Nous n'en supprimons que certains passages moins essentiels.

« Puisque je me trouve dans la riante, belle et propre capitale de la Croatie, il est peut-être utile que je vous parle du procès intenté au Dr Hinkovich pour sa conférence : *Ciel et Enfer*, qu'il avait donnée dans le courant de Décembre de l'année dernière (1).

« Le Dr Hinkovich fut donc imputé d'offense à une religion légalement reconnue (la catholique romaine), par suite d'un entrefilet paru dans un journal ultramontain, le *Katholichi List*, qui donnait un abrégé de la conférence en question, sur quelques notes prises par l'un de ses rédacteurs, quelques prélats, etc.

« Les débats commencèrent le 28 août. Le Dr Hinkovich se déclara innocent du délit dont il était accusé, parce que ses paroles avaient été mal rapportées par le journal catholique. Je vous cite quelques traits de l'interrogatoire de l'inculpé :

« — Connaissez-vous le catéchisme ?

« — Parfaitement : celui de l'école moyenne, non pas celui de l'école populaire.

« — N'avez-vous pas parlé de Messes payées ?

---

(1) Nous avons parlé, dans la livraison de Mars-Avril 1902, du Dr Hinkovich, directeur du journal spirite le *Novo Sunce*, et de ses luttes avec les autorités ecclésiastiques d'Agram. C'est à Paris que le Dr Hinkovich s'est initié au spiritisme.

« — J'ai dit qu'on ne peut pas se procurer le bonheur dans l'autre vie au moyen de l'argent.

« — Vous avez parlé du clergé ?

« — Non pas; j'ai parlé des théologues; j'ai aussi parlé des dogmes, qui, à mon avis, sont l'œuvre des hommes et non pas de Dieu.

« On passe aux dépositions des témoins. C'est M. Etienne Korenich, rédacteur du *Katolischi List*, qui ouvre la marche. Il déclare être l'âme de l'accusation; il ajoute pourtant n'être pas mû par un sentiment de haine contre le Dr Hinkovich, mais qu'il a voulu défendre la religion catholique, attaquée par M. Hinkovich.

« Le témoin Rozich, prêtre, fait les mêmes déclarations, en ajoutant que le Dr Hinkovich censurait la religion catholique et que l'auditoire, jeunes et vieux, paraissait comme électrisé contre le clergé catholique.

« L'on interroge ensuite MM. Rozmann et Rukavina, catéchistes, et M. Hrdvoj, avocat, qui se proclame le vrai promoteur de l'affaire.

« C'est le tour des experts. Le Dr Suk explique l'idée du péché mortel; il parle des effets de l'huile sainte, de l'authenticité des Evangiles et défend la doctrine du *traducianisme* — c'est-à-dire la doctrine qui affirme la création de l'âme et du corps en même temps. La défense pose plusieurs questions, mais le Président empêche que l'expert réponde à la plupart d'entre elles.

« Le Dr Hinkovich prend alors la parole pour répondre au Dr Suk. Il s'appuie sur l'autorité d'un ouvrage de saint Thomas d'Aquin. Il continue à questionner l'expert sans obtenir souvent d'autres réponses qu'un : « Je ne sais pas ». Le président recommande à l'inculpé de se tenir à des choses positives; l'accusé lui répond : « Que voulez-vous? je suis accusé d'avoir offensé une doctrine qui n'a pas de choses positives ».

« Les mêmes discussions théologiques sur le ciel, l'enfer, le purgatoire, les anges, les diables, etc., ont lieu ensuite entre l'accusé et un autre expert, le Dr Bulanovich, lequel ne se trouve pas toujours d'accord avec son confrère le Dr Suk — ce que voyant, le Dr Hinkovich demande une confrontation entre les deux experts. Le procureur d'Etat s'y oppose.

« Quelque temps après, comme une discussion très vive com-

-mençait sur la question du feu de l'enfer, le président retire la parole au Dr Hinkovich qui dit alors : Je prie mon défenseur de quitter avec moi cette salle où l'on m'empêche de me défendre, — L'accusé et son avocat s'en vont au milieu des applaudissements du public.

« Ainsi se termina la deuxième journée des débats. Le jour suivant, le Dr Hinkovich et son défenseur ne se présentèrent point à l'audience.

« Enfin, le 9 septembre, le tribunal prononçait sa sentence, Le Dr Hinkovich était acquitté. »

Cela se passait en Hongrie : en aurait-il été de même en Autriche ? On peut en douter.

Peut-on rien imaginer d'aussi absurde que l'un de ces procès théologiques, à l'aube du xxe siècle ?...

« Le nouveau Cagliostro »

A la suite de correspondances parues dans des journaux allemands, la presse du monde entier s'est occupée, en ces derniers temps, d'un mystérieux personnage — monténégrin, tchèque ou français, on ne savait au juste — qui avait acquis une influence extraordinaire à la Cour de St-Pétersbourg au moyen de ses facultés et doctrines spirites, occultistes, magnétiques et autres. Enfin, le Dr Ott, médecin de la Cour, aurait obtenu son expulsion.

Ce sont là des bruits absolument fantaisistes, répandus probablement dans un but politique. Le « taumaturge » en question, qui s'appelle Philipp, a réellement été reçu à la Cour de Russie, où bien des hauts personnages suivent avec un intérêt intelligent le développement des sciences psychiques, intérêt qui commença, à se manifester dès le temps du tsar Alexandre III — mais de là à parler d'une « extraordinaire influence », etc., il s'en faut de beaucoup.

Philipp, au surplus, n'est ni un spirite, ni un hypnotiseur ; c'est un *guérisseur* de Lyon, âgé de 50 ans environ, à qui les médecins français ont fait jadis un procès retentissant pour exercice illégal de la médecine, mais sans parvenir à le faire condamner. M. Philipp, après cette affaire, avait pourtant décidé de conquérir ses grades médicaux — ce à quoi il paraît avoir

renoncé. On peut ajouter de lui, qu'il cumule les hautes fonctions honorifiques de capitaine des pompiers dans un village des alentours de Lyon.

Au sujet des bruits en question, qu'il suffise de rappeler qu'on avait attribué à John Brown, le fameux valet écossais de la reine Victoria, une influence semblable sur l'esprit de sa maîtresse et souveraine, grâce à des pratiques occultes de médium. Cette histoire fit son chemin. L'on reconnut ensuite qu'à cause de ses scrupules de chrétienne, jamais la reine n'avait voulu s'occuper de spiritisme, malgré son vif désir de se mettre en communication — si cela était possible — avec l'âme du Prince Consort.

Encore les pseudo-prédictions de la Martinique.

Dans notre livraison de juillet, nous avons montré tout l'infondé des prétendues prédictions de la catastrophe de la Martinique, faites par la fameuse Mlle Couesdon, de Paris, et par une autre « voyante » de Tilly-sur-Seulles. Nous disions, en terminant, que nous nous réservions d'examiner par la suite une autre prédiction faite par une « voyante » fort connue, Mme Ferriëm, de Berlin. Voici sa prophétie telle qu'on a pu la lire dernièrement dans plusieurs journaux.

Dans quelques années un terrible tremblement de terre aura lieu... Si je ne me trompe pas, ce tremblement de terre aurait lieu en 1902!.. Oui! c'est cela.... cela arrivera en 1902.... J'ai calculé cela d'après les astres. Ce tremblement de terre sera tellement terrible, que les câbles sous-marins seront rompus,...

Une grande ville sera détruite de fond en comble.... Des milliers de personnes trouveront une terrible mort... J'entends une détonation semblable à une explosion.... Je vois la ville.... c'est un immense brasier.... les rues sont littéralement jonchées de cadavres!.... des colonnes de fumée de plus en plus épaisses s'élèvent...

Je ressens une violente secousse de tremblement de terre... Je vois une vingtaine de vaisseaux en flammes... Ah! les malheureux habitants.... Que Dieu dans sa bonté infinie soulage ceux qui pleurent des pertes irréparables!

On ajoutait que le texte de cette prophétie, faite le 10 mai 1899, pouvait se trouver dans les Revues suivantes :

« *Zeitschrift für Spiritismus* » le 24 juin 1899, n° 25. « *Die Schee-*

rin de Ferriëm » le 20 septembre 1899, et « *Spiritistische Rundschau* » de Berlin, juillet 1900.

Nous avons compulsé les Revues en question et voici ce que nous y avons trouvé :

« Dans quelques années il y aura un grand tremblement de terre. Cela doit être dans l'année 1902. J'ai calculé cela d'après les astres. Je ne pourrais pas me tromper de plus d'une année. C'est une question de 2 ou 3 ans, mais 4 années ne s'écouleront pas d'ici-là. Le tremblement sera si terrible qu'il y aura des ruptures de câbles...

Tel est le texte fourni par M. Karl Friedrich Gottfried Kerkau, sténographe de la voyante. On ajoute qu'à ce moment, Mme Ferriëm n'était pas entrancée.

Ainsi que l'on peut voir, la première version constitue donc une falsification, dont la tendance est manifeste : on sentait que le texte original était absolument insuffisant, avant tout à cause de son indétermination, ensuite parce que l'on sait que Saint-Pierre et ses alentours *ont été détruits par les flammes, les gaz, les laves d'une éruption, et non pas par un tremblement de terre.* Celui-ci a pu avoir lieu, comme conséquence de l'éruption, mais n'a fait de mal à personne, que l'on sache. D'où la nécessité de nous parler « d'une grande ville détruite,... de milliers de victimes,... d'une détonation semblable à une explosion,... d'un immense brasier,... de colonnes de feu, etc., etc. » — Ce qui constitue, nous le répétons, une véritable falsification.

Dans la *Revue du Monde Invisible* de Septembre, il est question d'une autre prédiction qui devrait se rapporter à l'éruption de la Montagne Pelée. Elle a été émise par la fameuse stygmatisée Marie-Julie Jahenay, du village de La Fraudais, à Blain (Loire-Inférieure), que la municipalité nantaise a récemment honorée en donnant son nom à l'une des places de la ville. Le 8 mars 1881, Marie-Julie parlait ainsi, en extase :

« La flamme révélatrice dit encore : avec toi, royaume, je compte l'étranger, jusqu'au bout, où le monde existe, où Dieu l'a planté dans la circulation de la terre. La terre tremblera depuis ce lieu jusqu'au lever du soleil, à l'espace de six jours sans repos. Le tremblement de terre recommencera le huitième jour, après avoir laissé un seul jour de calme. La France et l'étranger sur ce côté se répondront par leurs cris et leur mortel désespoir sous les coups de la terreur de Dieu. La terre tremblera si fort que, par ce violent tremblement, le peuple sera jeté à plus de 300 pas du lieu où il sera. Le sixième jour, la distance où le tremblement jettera le peuple, sera encore plus prolongée en longueur. »

Vraiment, il faut être un exégète par trop perspicace pour trouver en ce galimatias quelque rapport avec la Martinique.

Enfin, voilà encore une autre prédiction « de la Martinique » tout aussi « frappante » que les précédentes : Nous l'extrayons d'un journal spirite kardéciste de Paris :

Nos lecteurs peuvent retrouver, dans notre numéro du 20 octobre 1899, un *message* de l'Esprit de Louis II, de Bavière, obtenu le 13 juillet 1887 par la médiumnité de notre sœur « Espérance », et dans lequel il est dit :

« Les enseignements du Maître, Allan Kardec, ayant été écoutés par les âmes fidèles, le moment redoutable n'aura aucun mauvais effet sur elles, puisqu'elles seront préparées, n'ayant négligé ni enseignements ni pratiques. Pour elles, les événements ne seront point effrayants, quand même les forces de la nature seraient en pleine action ; car il y aura des conflagrations, des inondations, des ouragans et des commotions de toutes sortes.

« Les peuples de la terre, voyant ces catastrophes, deviendront plus attentifs aux préceptes de leurs bons Guides spirituels, et reviendront à la doctrine du Christ, — celle de l'Esprit de Vérité ».

Il n'y a pas à s'y méprendre ; Louis II de Bavière avait prédit le désastre de la Martinique !...

« Emile Zola écrira *Justice* »

Vers le milieu d'Octobre dernier, l'occasion s'est encore offerte à la presse parisienne d'amuser ses lecteurs au dépens du spiritisme — et cette fois encore tout à fait à juste titre.

Un certain M. Camille Adam avait eu la malheureuse idée d'inonder Paris de petits bulletins envoyés au nom d'un « Institut de Sociologie » et d'un « Groupe de recherches physio-psychiques » dont il est le seul membre, et dans lesquels on pouvait lire :

« Si vous désirez correspondre vous-même et chez vous, avec « vos parents ou amis défunts, nous mettrons, à cet effet et « *gratuitement*, à votre disposition un appareil *Médium-Auto-* « *graphe* de M. Camille Adam. »

Dans un coin se trouvent écrits à la main ces mots fatidiques : « *Emile Zola écrira « Justice »*. C'est même au sujet de ces mots que l'Administration des postes dressa une contravention à M. C. Adam, lequel, menacé d'une amende de 150 à 300 fr., transigea sagement pour *trois* francs.

Le Président de la République, les ministres, des députés, des journalistes, des groupes d'étude reçurent les bulletins en question. Personne ne se montra assez idiot pour se rendre à l'Institut voir Zola écrire son dernier roman. Les journalistes, qui n'ont jamais le temps nécessaire pour assister à quelque séance sérieuse, ni l'espace dans leurs colonnes pour en rendre compte, les journalistes y vinrent, mais on devine dans quel but. Leurs entrefilets au sujet de M. C. Adam ne furent pourtant pas désobligeants — il faut le reconnaître.

« Nous nous sommes rendus à cette invitation », écrit le *Temps*, 27 octobre. « Une porte à claire-voie, un escalier tortueux et étroit donnent accès à la salle d'expériences. Quand nous frappons à la porte, un homme coiffé d'un béret, vêtu d'une blouse noire sur laquelle s'étale une barbe déjà blanche, vient nous ouvrir. On dirait d'un vieux photographe. Il est seul avec une jeune personne dans une pièce carrée, faiblement éclairée d'une bougie; une tringle d'où tombe un rideau divise la salle en deux parties.

« — C'est bien ici l'Institut de Sociologie ?

« — Oui, monsieur, — répond l'homme à la barbe blanche.

« — Ne donnez-vous pas une expérience sur Emile Zola?

« — Il n'est encore venu personne. Vous êtes le premier et l'unique spectateur. Mlle Esther, le médium que voici, allait se retirer, mais puisque vous vous êtes dérangé....

« Sur ces mots, le médium s'installe à une petite table en bois et y impose ses mains maigres. La communication ne s'établit pas très vite. Zola n'a pas l'habitude, déclare le spirite. Soudain la table s'agite, se penche. Nous posons des questions. Zola répond qu'il connait notre nom, mais il ne veut pas l'épeler. Nous lui demandons ensuite s'il a retrouvé Renan. La table sursaute furieusement. La réponse est fort nette. « Oui, Zola a rencontré Renan », affirme le médium. — « Demandez-lui donc s'ils s'entendent bien, s'ils sont d'accord ». La table fait quelques mouvements qui signifient, paraît-il, que les deux hommes illustres ne sont pas en communion d'idées.

« A ce moment, les mains du médium reculent et quittent la table.

« — Voyez, la table fuit. Ce n'est pas moi qui retire mes mains. Zola est en train de partir.

« Le spirite se penche vers la table et, en agitant sa main,

adresse quelques paroles de remerciements à Emile Zola. « Il faut être poli avec les esprits, dit-il. Les catholiques, d'ordinaire, récitent des prières en prenant congé de leurs interlocuteurs supra-terrestres. Vous vous étonnez que Zola ne soit pas resté plus longtemps en communication avec nous. Les esprits sont parfois bizarres. Croiriez-vous que certain d'entre eux ont perdu la mémoire. C'est vraiment inouï! Nous en interrogeons qui prétendent vivre encore. Tenez, Mlle Henriot, la victime de l'incendie des Français, répondait qu'elle appartenait toujours au Théâtre-Français. L'autre jour, j'ai eu une grande conversation avec Zola. Il m'a appris qu'il écrirait *Justice* ».

Mais non : Zola n'a pas écrit *Justice*. M. Camille Adam en a ensuite expliqué les motifs à un rédacteur du *Petit Bleu* de Paris (17 octobre) :

« J'ai revu M. Camille Adam et il m'a dit :

« Je comprends tout, maintenant. Ce n'est pas Zola qui a promis d'écrire *Justice*. C'est un autre qui me l'a assuré en son nom. Cet autre va guider Zola, lui apprendre les choses de l'autre monde et plus tard, l'écrivain composera *Justice*.

« — Mais cet autre?...

« — Cet autre : c'est un homme extraordinaire, un esprit hors ligne : c'est... Renan ! »

Quand on songe que la plupart des gens ne connaissent les sciences psychiques qu'à travers ces balivernes ! La Médecine révélée par les maximes du Dr Sangrado ou du Dr Purgon !

La « typtologie » en cours de justice.

Dernièrement, une scène étrange s'est passée dans le « Favoriten District Court » de Vienne, où une femme était accusée d'obtenir de l'argent sous prétexte de dire la bonne aventure. Son avocat ayant déclaré qu'elle se bornait à répondre à des questions par coups frappés d'une table et qu'elle ne demandait pour cela aucune rémunération, le juge ordonna que la table fût apportée à la Cour et que l'expérience eût lieu devant lui. Après un petit délai, la femme demanda confidentiellement : « Etes-vous là ? » Aussitôt la table leva un de ses trois pieds et puis un autre en guise de réponse ; après cela, trois femmes

placèrent leurs mains sur la table et sur le désir qui en fut exprimé, celle-ci frappa vingt coups. Le juge se déclara convaincu que tout s'était passé sans supercherie et acquitta l'accusée qui s'en alla triomphalement avec sa table.

Un coup de balai

Sous ce titre, la *Revue spirite* de Paris publiait, dans sa livraison d'août dernier :

« Nous croyons de notre devoir de mettre en garde les différents groupes spirites, publics ou privés, contre un faux médium de 18 à 19 ans, qui doit être élève à l'École des Beaux-Arts ou aux Arts Décoratifs et dont nous ne voulons pas donner le nom.

« Son habileté à simuler le sommeil, à tomber en trance, à faire apparaître des visages humains phosphorescents, tirés avec dextérité de ses chaussures, seul objet qu'on ne pense pas à vérifier, est de nature à tromper les honnêtes gens.

« Pendant que nous y sommes, complétons l'œuvre d'assainissement en signalant la distribution qui se fait, dans les rues de Paris, d'une réclame manuscrite sous enveloppe portant en tête : *Séance de Spiritisme* et en bas : *Vestiaire obligatoire, 1 franc.* A l'intérieur : *Voulez-vous communiquer avec vos chers défunts. 10 fr. la communication.*

« Nous n'avons pas besoin d'ajouter que quiconque prétend, à coup sûr et moyennant finance, mettre en communication avec les défunts, ne peut être qu'un charlatan de la pire espèce, et que nous répudions énergiquement un tel spiritisme. »

Le médium Colville.

Le nom de Colville, à peu près ignoré dans les pays de race latine, est au contraire fort connu par les « spiritualists » anglo-saxons. Une conférence qu'il a donnée récemment à Londres a mis en pleine lumière aussi chez nous cette bizarre figure.

Colville n'a pas encore atteint la cinquantaine, mais sa carrière de conférencier et de *globe-trotter* spirite date de 1878, alors

qu'il n'avait pas encore vingt ans. Il se sentit poussé à cette vocation en entendant, à l'âge de quatorze ans, M. Trappan, connu sous le pseudonyme de Cora L. V. Richmond, l'un de ces « médiums inspirés » qui abondent en Angleterre et aux Etats-Unis et qui sont heureusement à peu près inconnus chez nous.

Dans sa conférence, Colville parla longuement de sa vie de voyant, ou de visionnaire, et des phénomènes extraordinaires dont il fut le sujet ; malheureusement, tous ces récits n'ont pas une grande valeur probative, puisqu'ils manquent de la moindre documentation. Nous en rapportons un des plus remarquables :

« C'était le 8 décembre 1894, raconte Colville. Ce jour-là, entre 2 h. 30 et 3 heures, j'étais assis à un bureau, à New-York, occupé à rédiger un article pour une revue qui me demandait de la copie. Comme c'était très pressant, je griffonnais en toute hâte..., lorsque soudain se présenta à moi la vision de Lady Caithness (duchesse Pomar) que je n'avais pas vue depuis plus de neuf ans : elle était assise dans son boudoir somptueusement meublé, dont le principal attrait était une magnifique peinture couvrant presque entièrement l'une des parois. Ce tableau, que je voyais très distinctement, représentait l'échelle de Jacob et je me rappelle avoir surtout été impressionné par la remarquable beauté de figures d'anges. Lady Caithness était mise avec goût et était occupée à m'écrire ; l'encre semblait passer de sa plume sur le papier à mesure qu'elle m'informait de maints événements intéressants en rapport avec l'érection de son palais ducal de Holyrood, où elle allait se fixer, abandonnant la vieille et belle maison qu'elle occupait dans l'un des anciens quartiers de Paris, maison où elle m'avait accordé l'hospitalité et où j'avais fait plusieurs conférences en 1884-1885. Par la lettre qu'elle écrivait en ce moment, elle me demandait, entre autres, de lui envoyer sans retard un article pour le journal qu'elle dirigeait, et exprimait l'ardent désir de me voir accepter l'engagement qu'elle m'offrait de faire une série de conférences à sa résidence de Holyrood au mois de juin suivant. Cette vision persista pendant près de trente minutes, puis, avant que la lettre ne fût terminée, elle s'évanouit subitement, et je repris la rédaction de mon article. J'allai à Boston pour les fêtes de Noël et j'y reçus le 24 décembre, avec des lettres de New-York, celle de lady Caithness, datée de Paris le 8 décembre ; c'était la lettre même que j'avais

vue dans ma vision si nette et si vivante. En la lisant, j'appris qu'elle avait été écrite entre 7 h. 30 et 8 heures du soir, temps de Paris ; en tenant compte de la différence de longitude, qui est de 4 heures, la coïncidence est aussi parfaite que possible. »

Fort curieux, sans doute ; mais pourquoi devrions-nous croire, ou refuser de croire, des choses rapportées en des conditions telles, qu'il n'est aucunement possible de les contrôler ?...

Petites Informations

*** Dans le courant de 1901, la Société des Recherches Psychiques, de Londres, reçut de ses membres 186 livres sterling de donations, en dehors des contributions régulières. En 1902, cette somme sera sans doute dépassée de beaucoup. Un généreux anonyme donna dernièrement 750 livres, soit 18.750 fr.

Une assemblée des membres de la *Society* a eu lieu le 14 novembre, dans laquelle M. F. C. S. Schiller a lu son rapport sur l'enquête entreprise par la branche américaine de la Société sur « le sentiment humain à l'égard de la vie de l'au-delà » — enquête dont nous avons publié le questionnaire dans la livraison d'Août-Sept.-Oct. 1901. Les résultats de cette intéressante recherche et les statistiques qui l'accompagnent seront publiés dans les *Proceedings* de la Société. Nous en reparlerons alors. Il nous suffira de dire pour le moment, que l'enquête a prouvé une fois de plus que la grande majorité des êtres humains se soucie médiocrement des problèmes de l'au-delà.

*** M. Ernest Volpi, directeur du *Vessillo Spiritista*, annonce que sa santé ne lui permettant plus de s'occuper de son journal, celui-ci cesse sa publication avec le numéro de décembre 1902.

M. E. Volpi, ancien capitaine de cavalerie dans l'armée italienne, avait fondé en 1891 le *Vessillo Spiritista*, qui parut d'abord à Verceil (Piémont), ensuite à Milan, en dernier lieu à Rome. C'était une publication strictement kardéciste (M. Volpi avait aussi fondé l'« Union Kardéciste Italienne » qui jouit d'une certaine vogue en Italie, pendant quelques années).

Le *Vessillo* représentait certainement des idées bien démodées, en fait de Spiritisme, mais au moins il avait un programme ; il

savait ce qu'il voulait et où il allait — ce qui n'est plus le cas de bien d'autres publications hybrides d'aujourd'hui.

M. le capitaine Volpi est un homme d'une honnêteté et d'une rigidité absolue, très estimé, sous ce rapport, par ses adversaires mêmes. Nous souhaitons à notre confrère une prompte et complète guérison.

⁂ La *Nuova Parola* de Rome publie, en son numéro du 15 septembre, un bel article du capitaine Philippe Abignente sur le professeur Charles Richet, considéré particulièrement sous le rapport des études psychiques.

⁂ On a annoncé que la fameuse université russe de Dorpat avait nommé membres honoraires le pope Ivan, de Cronstadt, et le comte Tolstoï. Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce dernier nom. Mais l'élection du pope Ivan (Jean) nous donne, elle aussi, un bel exemple de tolérance et d'ampleur d'idées.

Il s'agit, en effet, d'un de ces *guérisseurs* qui, ailleurs, sont en butte à toutes sortes de vexations. Il est à remarquer que ce prêtre se refuse absolument à admettre que ces guérisons constituent des miracles.

⁂ Dans l'un de ses derniers numéros, le *Spiritistische Rundschau* de Berlin publie le compte rendu d'une séance que M. Rahn, directeur de ce journal, a eue avec le médium allemand connu sous la désignation de *la femme masquée*. Il s'agissait de s'assurer si le bruit des coups que l'on entend en la présence de ce médium ne sont pas produits par lui-même d'une façon normale.

La *femme masquée* fut donc placée sur une table en bois ; on lui plaça sous les pieds des feuilles de papier sensibilisé ; malgré cela, les coups — dont plusieurs très forts — furent entendus comme d'habitude.

On exécuta ensuite d'autres expériences qui prouvèrent de même l'authenticité des phénomènes se produisant en la présence de ce médium. Le compte rendu est signé par Max Rahn et par M. Richard Wredo, docteur en jurisprudence, directeur du journal mensuel *Die Kritik*.

Le Gérant : F. CABARET.

Paris, Imp. Quelquejeu, rue Gerbert, 10.